

Aujourd'hui

A3 HÔTEL-DIEU

L'hôpital Hôtel-Dieu de Montréal ne sera pas relocalisé à Laval. «Il doit rester sur l'île de Montréal», soutient le ministre Marc-Yvan Côté.

B1 TPS

La bataille contre la TPS menée par les sénateurs libéraux l'automne dernier aura coûté près d'un million de dollars aux contribuables.

B1 BOURASSA

Le premier ministre exhorte ses députés souverainistes à attendre la réaction d'Ottawa aux propositions constitutionnelles du PLO.

B4 BN

Quoi qu'il advienne, la Banque Nationale du Canada entend bien demeurer l'institution financière francophone des gens d'affaires.

A9 SOINS

Marc-Yvan Côté pourrait modifier certains aspects de sa réforme, si on lui garantit qu'il y aura des médecins dans les régions éloignées.

Sommaire

Annonces classées	
immobilier	C9 à C12
marchandises	C12, C13
emplois	C13, C14
automobiles	C14, C15
propositions d'affaires	B10
Arts et spectacles	
informations	C1 à C8
horaires	C4, C5
Bandes dessinées	C10
Bridge	C14
Décès	C16
Economie	B4 à B10
Etes-vous observateur?	C9
Feuilleton	C11
Horoscope	C12
La Presse	
des SIX-DOUZE	B11
Le monde	B13
Loteries	A10
Mots croisés	C15
«Mot mystère»	C13
Quoi faire?	C8
Télévision	C1, C7
Tribune libre	B2, B3
TABLEAU SPORTS	
Réjean Tremblay	5
Ronald King	2
Mots croisés	14

Une première attaque aérienne de l'Irak contrée par les coalisés

Les avions canadiens participent à leur première mission

d'après AFP et Reuter
 RYAD

L'armée irakienne a échoué, hier, dans sa première tentative de lancer une attaque aérienne contre les forces de la coalition, confortant le Pentagone dans son assurance que l'aviation alliée détient la supériorité aérienne dans la guerre du Golfe.

Toutefois, en dépit de cette assurance manifestée par le Pentagone, la guerre du Golfe durera «probablement des mois», a indiqué hier la Maison Blanche, soulignant que les États-Unis ne savaient pas exactement quelle sera sa durée mais que l'opinion publique devait accepter le fait qu'elle ne sera ni courte ni sans pertes américaines.

«Je ne pense pas que l'on soit jamais arrivé au sein de l'administration à établir une durée précise autre que, comme nous l'avons dit, probablement des mois», a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche Marlin Fitzwater. Le président George Bush, tout en soulignant que la guerre ne s'éterniserait pas comme celle du Vietnam, a à plusieurs reprises averti qu'elle ne serait «ni bon marché ni facile».

Selon M. Fitzwater, M. Bush a souligné hier lors d'une réunion avec des membres républicains du Congrès que les Américains «ne doivent pas s'attendre à ce que cela soit fini en quelques jours» et qu'il leur fallait se préparer mentalement au fait qu'il y aura «des hauts et des bas, des vic-



LA GUERRE DU GOLFE

■ **TOLÉRANCE:** Pendant que les CF-18 canadiens participent à leur première mission de guerre, le ministre Joe Clark invite les Canadiens à la tolérance. *page A 4*

■ **COMBAT:** C'est un Saoudien qui a accompli le premier exploit individuel de la guerre, quand il a abattu seul deux avions irakiens. *page A 5*

■ **TURQUIE:** Istanbul promet une dure riposte si jamais l'Irak l'attaque. *page A 6*

■ **PACIFISTES:** Les manifestations contre la guerre se poursuivent dans plusieurs pays. *page A 5*

VOIR GOLFE EN A2

DES ENGELURES AVANT LES COUPS DE SOLEIL?



Le docteur Mario Boutin, médecin militaire qu'on voit ici en train d'examiner le pied gelé d'un fantassin, n'avait jamais imaginé qu'il pourrait un jour aller au front. PHOTO REUTER

«Personne n'a envie d'aller se 'péter la gueule' dans le Golfe», admet un médecin militaire

ANDRÉ PÉPIN
 du bureau de La Presse
 QUÉBEC

«Il n'y a personne qui a envie d'aller se faire 'péter' la gueule dans le Golfe! Mais si je dois y aller, j'aimerais pouvoir travailler dans un hôpital assez bien organisé pour que je puisse intervenir directement pour sauver des vies. Mais, croyez-moi, je ne me précipiterai pas dans le golfe Persique!»

C'est le docteur Mario Boutin, un jeune médecin de 27 ans qui parle ainsi. Visiblement bien heureux de traiter des entorses, des

grippes et des engelures dans les bois de Valcartier.

Il a la stature d'un tout jeune homme. Souriant, blagueur, il prépare du bon café dans une tente de l'armée. Tout près, un vieux camion lui sert d'hôpital de campagne. Lui qui a fait son cours en médecine familiale, il n'a jamais songé un instant qu'un conflit pourrait éclater au Moyen-Orient et le rendre vulnérable. «Je ne crois pas que l'armée dégarnerait la base ici. Pas pour le moment du moins», dit le jeune docteur, comme pour se convaincre qu'il est bien à l'abri.

Un soldat arrive avec une engelure et il se précipite. «Ici, il n'y a

pas de gros problème. Sauf que ces jours-ci, à cause du froid intense, plusieurs de nos hommes souffrent de violentes gripes», ajoute-t-il avec cette mine qui rappelle le jeune acteur américain Patrick Harris qui incarne le personnage du «Dr Doogie».

Il ira s'il le faut. Il paraît lui-même dans une excellente forme physique. Le genre d'homme à la personnalité attachante que la guerre transforme.

Jeune pour la guerre. Tout comme Patrick Saint-Jean, 18 ans, à peine un adulte, venu de Mont-Laurier l'an dernier pour se joindre aux forces terrestres. Tout dans son attitude n'est que poli-

tesse. On l'imagine mal croiser le fer avec les redoutables guerriers du désert.

Mais Patrick, lui, se dit fin prêt. «Bien sûr que j'irais défendre les intérêts de mon pays. Je suis dans l'armée pour ça», dit le petit homme, d'un ton décidé.

Il est venu à l'armée pour s'instruire et pour connaître l'aventure. Quand il regarde au loin, avec sa figure d'adolescent aux joues rougies par le froid, on devine qu'il rêve à ces pays lointains qu'il pourrait visiter. Bien loin de Mont-Laurier, sa petite ville natale.

VOIR VALCARTIER EN A2

Scuds et Patriots: un show son et lumière

Reuter
 DHAHRAN

En quatre alertes consécutives, le combat téléguidé des missiles Scud contre les anti-missiles Patriot est devenu le spectacle incontournable des nuits de Dhahran.

Comme un son-et-lumière bien rodé, le show commence par un bruit sourd, audible à des kilomètres à la ronde, annonçant le lancement des missiles anti-missiles Patriot.

Leurs flammes orange traversent la nuit noire, et se transforment en feu d'artifice lorsqu'ils viennent frapper un missile Scud irakien.

Quelques secondes plus tard, les sirènes

commencent à siffler à travers les rues de la ville pétrolière et les haut-parleurs appellent les habitants à regagner les abris.

Lors des premières alertes, la population avait été saisie de panique, craignant une éventuelle attaque chimique.

Mais jusqu'à présent, tous les missiles Scud lancés contre Dhahran ont été interceptés en vol par les fusées américaines.

On gagne donc maintenant les abris en marchant, sans oublier d'emporter des livres, un jeu de cartes, un poste de radio ou des mini-ordinateurs pour passer le temps dans les salles bétonnées.

Dans les abris de l'hôtel International, centre nerveux des communications militaires

pour le nord de l'Arabie saoudite, l'atmosphère est à la fête. La radio des forces armées américaines retransmet les grands événements sportifs et les sandwichs deviennent gratuits en cas d'alerte prolongée.

Certains habitants de la ville ne rejoignent même plus les chambres souterraines, et préfèrent assister en direct au ballet aérien des missiles. D'autres parcourent les rues pour ramasser des débris en souvenir.

Un résident du quartier de la Saudi Aramco s'est fait livrer son cadeau à domicile, un morceau de Scud en flammes de la taille d'une tasse à café qui a traversé le toit de son salon.

VOIR MISSILES EN A2

Hausse des taxes dans le prochain budget?

PHILIPPE DUBUISSON
 du bureau de La Presse
 OTTAWA

Privé de toute marge de manoeuvre en raison du fardeau de la dette et contraint à payer une facture de guerre qui ne peut que gonfler, le ministre Wilson pourrait annoncer de nouvelles hausses de taxes dans son prochain budget.

Hier, le ministre des Finances a indiqué, à l'issue d'une longue réunion du comité des priorités et de la planification du cabinet fédéral, que la présentation de son septième budget, prévue vers la fin de février, serait retardée en raison du déclenchement des hostilités dans le golfe Persique.

Depuis le début des affrontements, l'incertitude a gagné les marchés financiers et le ministre attendra d'y voir plus clair avant de formuler ses prévisions économiques, disent les analystes.

Le ministre patientera également de manière à évaluer plus précisément la facture des opérations militaires canadiennes. «On ne sait pas combien de temps la guerre va durer ou ce que sera le rôle des Forces canadiennes», a-t-il dit, laissant entendre que le Canada pourrait accroître sa présence militaire au Proche-Orient.

VOIR TAXES EN A2

L'Ontario durement frappé par les faillites

LISA BINSSE

La récession économique frappe l'Ontario plus durement que le Québec. La province voisine a enregistré trois fois plus de faillites en 1990 que le Québec et a vu le nombre d'échecs chez les entreprises et chez les consommateurs augmenter de 81,4 p. cent.

Le Québec n'est pas épargné pour autant par la récession mais semble s'en tirer mieux, l'accroissement du nombre des faillites commerciales et individuelles ayant été de 26,4 p. cent l'an dernier.

Uniquement pour le mois de décembre, selon Consommation et Corporations Canada, l'Ontario a connu une hausse de 129,9 p. cent alors que 1943 consommateurs et entreprises faillites comparativement à 845 en décembre 1989.

En décembre, le Québec a enregistré 1564 faillites par rapport à 1159 en 1989. C'est une augmentation de 34,9 p. cent. À l'échelle du Canada, le nombre de faillites de consommateurs et d'entreprises en 1990 a augmenté de 43,7 p. cent, passant de 37 866 à 54 424.

La situation va-t-elle s'améliorer ou se détériorer? Claude Trudeau, de la firme de syndics Raymond Chabot Fafard Gagnon, et Gilles Robillard, de la firme Richter & Associés, répondent qu'il est difficile de le prédire. Selon eux, le pire n'est pas nécessairement passé.

Par ailleurs, le pourcentage d'augmentation est spectaculaire en ce qui a trait à la valeur des faillites d'entreprises

VOIR ONTARIO EN A2

QUAND HUSSEIN PASSERA DEVANT UN TRIBUNAL, J'ESPÈRE QU'ON L'ACROISERA AUSSI D'AVOIR SADDAMISE SON PEUPLE!



PLANIFIEZ VOTRE RETRAITE DÈS MAINTENANT EN TIRANT LE MAXIMUM DES CONSEILS DU TRUST GÉNÉRAL

PRÊT REER DISPONIBLE

Montreal: Place du Carrefour, Laval 682-3200 / 5955, boul. Gouin Ouest, Montréal 745-1515 / 955, boul. St-Jean, Pointe-Claire 694-5670 / Centre Rockland, Ville Mont-Royal 341-1414 / 1, avenue Vincent d'Indy, Outremont 739-3265 / 1020, avenue Laurier Ouest, Outremont 272-4777 / Place Ville-Marie, Montréal 871-7300 / 1100, rue University, Montréal 871-7200 / Place d'Anjou, Anjou 355-4780 / Carrefour Angrignon, LaSalle 386-0730 / Place Portobello, Brossard 466-2500 / 299, boul. Sir Wilfrid-Laurier, St-Lambert 466-8666

TRUST GÉNÉRAL

11%
 15 MOIS
 Intérêt à l'échéance.
 Ce taux peut changer sans préavis.

SUITE DE LA UNE

FAILLITES COMMERCIALES ET PERSONNELLES

	Déc. 90	Déc. 89	Variation
CANADA	4933	3003	(+ 64,2 p. c.)
Cumulatif	54 424	37 866	(+ 43,7 p. c.)
QUÉBEC	1564	1159	(+ 34,9 p. c.)
Cumulatif	18 598	14 713	(+ 26,4 p. c.)
ONTARIO	1943	845	(+ 129,9 p. c.)
Cumulatif	19 194	10 581	(+ 81,4 p. c.)

ONTARIO

L'Ontario durement frappée par les faillites

enregistrées au Québec et au Canada en décembre par rapport au même mois l'an dernier. Au Québec, la valeur des faillites déclarées était de 601 millions contre 84 millions en 1989, ce qui signifie une flambée de 615 p. cent.

Pour l'ensemble du pays, la valeur des faillites était de 771 millions en décembre comparativement à 190 millions en 1989, un bond de 305 p. cent. Par contre, en Ontario, l'augmentation n'est que de 102 p. cent.

Pourquoi? Selon M. Robillard, cette explosion est due à la croissance du nombre de faillites dans le domaine immobilier, qui impliquent des sommes plus importantes.

Quand on regarde la valeur des faillites selon les différents secteurs au Québec et au Canada, c'est justement le secteur des industries de services immobiliers et agences d'assurances qui remporte la palme à ce chapitre. En Ontario, c'est le secteur des industries des services aux entreprises qui vient au premier rang. □

MISSILES

Scuds et Patriots: un show son et lumière

En banlieue, à Al Khobar, le danger ne vient pas du ciel, mais des avenues d'où déboulent à grande vitesse les voitures des habitants pressés de rentrer chez eux.

Une heure encore après le déclenchement des sirènes, les rues de Dhahran grouillent de promeneurs qui portent leurs masques à gaz à la ceinture.

Ali Omar, qui tient une bijouterie à Al Khobar, reconnaît que les clients sont moins nombreux depuis les tirs de missiles irakiens, mais n'envisage pas du tout de quitter la ville.

«Nous sommes ici chez nous. Où voudriez-vous que nous allions?» □

TAXES

Hausse des taxes dans le prochain budget?

Le premier ministre Brian Mulroney a pour sa part clairement indiqué à sa sortie de la réunion que les Forces canadiennes recevraient tous les crédits nécessaires à l'accomplissement de leur mission dans le golfe Persique. «Il n'y a toujours la possibilité que la guerre soit de courte durée, mais je ne compte pas là-dessus. Nous prévoyons des coûts plus élevés.»

Le ministre de la Défense nationale, Bill McKnight, a souligné que le gouvernement doit se tourner du côté des contribuables lorsqu'il veut hausser ses revenus. «Il n'y a qu'une seule source de revenu pour le gouvernement et se sont les Canadiens», a-t-il laissé tomber.

Le ministre des Finances a cependant refusé de préciser si les revenus supplémentaires nécessaires proviendraient d'une hausse de taxe ou de compressions budgétaires.

Selon le ministère de la Défense, la facture des opérations mili-

taires dans le Golfe atteindra la somme de 646 millions jusqu'au 31 mars prochain. A cela il faut ajouter 121 millions destinés au rééquipement des navires et aéro-nautiques déployés au Proche-Orient, 115 millions pour le maintien de l'état de préparation générale des forces militaires et 17 millions pour la préparation des engagements passe-à-venir.

La facture de guerre s'élève ainsi à 899 millions. De cette somme, un montant de 565 millions est financé à même le budget de 12 milliards du ministère de la Défense pour l'exercice en cours tandis que la différence provient des compressions budgétaires de 350 millions annoncées en novembre dernier par le président du Conseil du trésor Gilles Loisel-le.

Le sous-ministre, division des finances, de la Défense nationale, M. John McLure, n'exclut pas que le budget annuel du ministère soit accru pour le prochain exercice financier. «Nous nous affaillons présentement à estimer nos dépenses pour le prochain exercice. Selon la durée de la guerre, ces estimés comporteront probablement un budget de dépenses supplémentaires», a-t-il déclaré lors d'un entretien.

M. McLure a aussi souligné, qu'en raison du conflit au Proche-Orient et des événements dans les républiques baltes, le ministère de la Défense nationale a jugé nécessaire de procéder à l'achat anticipé de matériel et au relèvement du niveau de ces équipements.

Cependant, malgré la guerre du Golfe, le septième budget que livrera le ministre Wilson sera sans éclat, prévoient à la fois le monde des affaires et les économistes. Malgré la récession qui frappe de plein fouet, il ne faut pas attendre un programme national destiné à relancer l'économie, prévient l'économiste Paul Darby du Conference Board.

«Tout au plus annoncera-t-il (Wilson) des mesures minimales, tel qu'un nouveau programme d'assurance-récolte pour les agriculteurs et quelques subventions ou mesures fiscales pour venir en aide à l'industrie de la construction domiciliaire et aux petites et moyennes entreprises», prévient l'économiste de l'institut de recherche d'Ottawa.

Le président de l'Association des manufacturiers canadiens (AMC), Laurent Thibault, est également d'avis qu'Ottawa n'a pas la marge financière nécessaire pour lancer de nouvelles initiatives. «Le risque de perdre le contrôle des finances publiques est trop grand», dit-il.

Selon M. Todd Rutley, économiste de l'AMC, d'importantes compressions budgétaires ne sont pas non plus à prévoir. Le ministre Wilson avait annoncé un plan de contrôle des dépenses sur deux ans dans le budget de février dernier, de sorte que les principales compressions pour le prochain exercice financier 1991-92 sont déjà connues, dit l'économiste.

L'an dernier, le ministre Wilson avait notamment gelé pour une période de deux ans les transferts aux provinces en matière de santé et d'enseignement post-secondaire, dans le cadre du Financement des programmes établis (FPE). L'état des relations fédérales-provinciales donne à penser

qu'Ottawa ne tentera pas de gruger davantage dans les transferts aux provinces.

Le ministre avait aussi limité à 5 p. cent pendant deux ans la croissance annuelle des crédits de plusieurs ministères et programmes (Sciences et technologie, Régime d'assistance publique du Canada, Défense nationale, Aide publique au développement et programmes destinés aux Inuit et Indiens). □

GOLFE

Une première attaque aérienne de l'Irak contree par les coalisés

toires ennemies, des surprises ennemies et des jours où il y aura des pertes alliées.

Alors que les raids sur l'Irak et le Koweït des appareils de la coalition anti-irakienne se sont intensifiés notamment grâce à l'amélioration des conditions météorologiques, aucun missile Scud n'a été lancé par l'Irak, sur les territoires saoudiens ou israéliens, au cours de la nuit.

Deux appareils irakiens, des Mirage F1, qui survolaient à basse altitude la côte est de l'Arabie saoudite ont en effet été abattus par l'aviation saoudienne selon un responsable militaire saoudien. Un porte-parole militaire

britannique a pour sa part confirmé à Ryad que l'aviation saoudienne avait donné la chasse à un Mirage F-1 irakien (de construction française) ainsi qu'à deux MIG-23 irakiens (de fabrication soviétique), abattant deux des appareils. Le troisième, a-t-il dit, a tiré un missile Exocet air-mer sans atteindre aucune cible, avant de prendre la fuite.

Hier aussi, l'aviation canadienne a mené son premier raid «offensif» contre l'Irak. Quatre chasseurs à réaction CF-18 des forces aériennes canadiennes, basés à Qatar, ont effectué une mission de «balayage» au profit d'une escadrille de bombardiers américains, en leur ouvrant la route, a précisé un porte-parole du ministère de la Défense. Ils n'ont pas rencontré d'appareils ennemis et sont retournés à leur base à l'issue de ce premier raid en Irak, quelques heures plus tard.

L'amélioration des conditions météorologiques a permis la reprise de nombreuses actions aériennes de la force multinationale, mais aussi l'intervention de l'aviation irakienne, contrée nettement par l'aviation saoudienne. C'était la première fois depuis le déclenchement des hostilités que l'aviation irakienne se livrait à une tentative d'attaque au sol ou

en mer contre les forces de la coalition.

Pour sa part, le général Martin Brandtner, chef adjoint des opérations à l'état-major américain, a déclaré hier, dans une conférence de presse au Pentagone, que le pilonnage des forces irakiennes se poursuivait. Il a indiqué que «ces attaques avaient été couronnées de succès» et que «les objectifs de la campagne aérienne étaient en train d'être remplis». Il s'est toutefois refusé à fournir des détails, se contentant d'ajouter que «des bunkers avaient été atteints».

Il a cependant reconnu que les aviateurs alliés «n'avaient pas encore réussi à couper les lignes de communication» des troupes irakiennes du théâtre. Le plan de la campagne aérienne «est relativement long» et les Alliés «ne vont pas risquer (une offensive au sol) avant d'être confiants» que les troupes irakiennes enterrées dans le désert ont été suffisamment affaiblies par le siège, a-t-il souligné.

Par ailleurs, d'après la BBC, les forces alliées se seraient emparées de l'île koweïtienne de Karaouah, qui servait de base navale aux Irakiens, après un combat naval au cours duquel trois bâtiments irakiens ont été coulés. S'il se confirme que les alliés se sont emparés de cet îlot, ce serait la première

portion de territoire koweïtien reprise aux forces irakiennes. Au cours du combat, trois Irakiens auraient été tués, 29 autres capturés sur l'îlot et 22 autres repêchés.

Sur le plan politique, le Conseil de sécurité a décidé hier de ne rien décider sur la demande d'une réunion formelle de cette instance de l'ONU pour discuter de la crise du Golfe comme le veulent les pays du Maghreb.

Après plusieurs heures de consultations, les membres du Conseil ont confié au président en exercice de leur instance, l'ambassadeur du Zaïre, M. Baghèni Adeito Nzengeya, de poursuivre de façon bilatérale ses discussions avec les pays membres de l'Union du Maghreb Arabe (UMA: Algérie, Libye, Mauritanie, Maroc, Tunisie), auteurs de cette demande.

En fonction de ces nouvelles consultations, les membres du Conseil pourraient se retrouver aujourd'hui pour voter sur l'opportunité ou non de tenir une réunion formelle, c'est-à-dire publique, du Conseil de sécurité. Les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France sont opposés à une telle réunion, la considérant sans objet dans la mesure où l'action actuellement entreprise est en conformité, selon eux, avec la résolution 678 du Conseil autorisant l'usage de «tous les moyens nécessaires» pour déloger l'Irak du Koweït, précise-t-on de sources diplomatiques.

D'autre part, après des journées de débats à huis clos sous la pression de Washington, qui lui réclamait une contribution plus forte, le Japon a annoncé hier un apport supplémentaire de neuf milliards de dollars à la coalition en guerre contre l'Irak dans le Golfe.

Cette décision a suscité une réaction immédiate de l'Irak, dont l'ambassadeur à Tokyo a dit qu'elle faisait du Japon un ennemi de Bagdad. Rachid al Rifai a ajouté que l'Irak se réservait le droit d'abattre tout avion militaire japonais qui viendrait évacuer des réfugiés au Proche-Orient. □

Les libéraux sont en tête selon IQOP

Presse Canadienne

■ Les libéraux de Robert Bourassa ont effectué une spectaculaire remontée dans l'opinion publique au cours des dernières semaines, à tel point que le Parti libéral devance maintenant le PQ par 2 points.

Un sondage IQOP réalisé pour Le Soleil et la station radiophonique CKAC auprès de 1002 personnes, entre le 16 et le 19 janvier, accorde 49,5 p. cent des intentions de vote au PQ, 47,4 p. cent au PQ et 3,1 p. cent au Parti égalité, après qu'on ait réparti de façon proportionnelle les 17,6 p. cent d'indécis.

À la mi-novembre, le PQ détenait 7 points d'avance sur les libéraux. À l'époque, IQOP accordait 48,1 p. cent des intentions de vote au PQ et 40,7 p. cent au PLO. Un sondage Léger et Léger effectué entre le 18 et le 21 décembre accordait même 11 points (47-36) d'avance au PQ.

Dans la mesure où le vote péquiste est demeuré pratiquement stable, la remontée libérale s'explique largement par l'effondrement du Parti Égalité, auquel IQOP attribuait 11,1 p. cent du vote, il y a deux mois. La menace de la souveraineté semble avoir incité les électeurs anglophones à rentrer au bercail libéral.

Le PLO a également gagné du terrain dans l'électorat francophone, mais il traîne encore 9 points (54-45 p. cent) derrière le PQ.

Dans l'intervalle, le taux de satisfaction à l'endroit du gouvernement a grimpé de presque 10 points, passant de 48 p. cent en novembre à 57,6 p. cent en janvier.

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 18 h;
- à Montréal: université McGill, angle Milton et University, de 10 h à 17 h 30;
- à Montréal: Chevaliers de Colomb, conseil d'Youville 3715, sous-sol de l'église Saint-Thomas-Apôtrophe, 8500, boulevard Saint-Laurent, de 14 h 30 à 20 h 30;
- à Mercier: Club Optimiste Mercier, église Saint-Philomène-de-Mercier, 1 ouest, rue Saint-Jean-Baptiste, de 15 h à 20 h 30.



Les troupes canadiennes devront nécessairement subir un entraînement dans les régions chaudes américaines si elle sont appelées à servir dans le golfe Persique. PHOTO REUTERS

Une armée «nordique» peu préparée à la guerre du désert

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Deux mille soldats s'entraînent dur dans les bois de Valcartier. Au cours des dernières nuits, on a enregistré jusqu'à moins 40 degrés Celsius sous les tentes. Durant une semaine, ces soldats canadiens, la plupart francophones, ne rentreront pas à la base. Tirant de lourds traîneaux, immenses sacs à dos, ils doivent vaincre le froid, très très loin des déserts du Moyen-Orient.

«Nous ne sommes pas une armée du désert, nous sommes une armée nordique. Nous ne sommes pas prêts au combat dans le golfe Persique, mais si nous sommes appelés, nous irons, c'est notre devoir», raconte sous la tente le caporal Christian Drouin, un solide gaillard de 27 ans.

Dans les bois de Valcartier, les soldats ont reçu le représentant de La Presse au cours des grandes manœuvres hivernales. Dans un secteur strictement réservé à l'armée. Aucun des militaires interrogés n'a caché ses opinions personnelles; aucun non plus n'a voulu minimiser sa crainte de partir pour le Golfe.

«Nous remplissons habituellement des missions pacifiques à travers le monde. Cette fois-ci, nous sommes conscients que le risque grandit», poursuit le caporal Drouin.

Une trentaine de soldats de Valcartier ont d'ailleurs quitté la base pour rejoindre la force multinationale. Ils font tous partie de l'armée de terre. Ils demeureront donc à l'abri tant que le gouvernement Mulroney ne décidera pas d'accroître sa participation par l'envoi de troupes terrestres.

«On ne sait pas ce que le gouvernement va décider. Au début, M. Mulroney avait dit qu'il ne dépêcherait pas de F-18 dans le Golfe. Ensuite, il a promis que l'armée de terre ne serait pas réquisitionnée. En temps de guerre, on ne peut se fier à rien, tout dépend de la conjoncture», analyse un soldat qui fait griller une tranche de pain au-dessus d'un réchaud de camping.

«Une chose est certaine, le gouvernement qui va nous engager à fond dans cette guerre va le payer cher aux prochaines élections», lance un autre, précisant que les soldats canadiens ne sont pas des «Rambo» comme on pourrait le prétendre.

C'est d'ailleurs avec fierté que plusieurs militaires parlent de l'intervention non violente de l'été dernier durant la crise américaine.

Le commandant adjoint Guy Carrier, pour sa part, affirme que personne n'a vraiment envie d'aller se battre dans le Golfe. Il ne cache pas que les troupes canadiennes devront nécessairement passer par une période d'entraînement dans les régions chaudes américaines. «L'entraînement est différent. Nos troupes, si elles étaient appelées, profiteraient sûrement d'une période indispensable d'acclimatation», dit-il. «Les simples techniques de camouflage sont très différentes», ajoute le caporal Drouin.

Les soldats de l'armée de terre qui sont partis au cours des derniers jours seront principalement affectés à des tâches logistiques, dans le domaine des communications, a expliqué le capitaine Jean-Pierre Sabourin, précisant que la plupart de ceux qui sont partis l'ont fait sur une base volontaire. «De toute façon, explique un autre militaire, dès que nous sommes dans les

forces armées, nous sommes volontaires.»

M. Sabourin remarque que ce sont surtout les jeunes soldats qui sont les plus disposés à servir éventuellement sur le front. «Tout le monde acceptera les ordres, mais il est normal qu'en vieillissant, avec les charges de famille, nous soyons moins enclins à accepter de bon cœur les missions périlleuses.»

Dans les bois de Valcartier, un territoire de 400 kilomètres carrés, très peu d'informations circulent sur le développement du conflit. «On ne sait rien d'avance et c'est bien ainsi», déclare le caporal Drouin. En quelques jours, si nous sommes appelés, nous sommes prêts à partir. Rien ne sert de provoquer la panique», ajoute-t-il.

Sous les tentes, il n'y a bien sûr aucun journal, aucune émission d'information. Les soldats se renseignent lorsqu'un étranger les visite. «Quoi de nouveau dans le Golfe? Israël a-t-il riposté aux attaques? Parle-t-on d'engager les forces terrestres?» demandent les militaires, visiblement friands de la moindre information.

VALCARTIER

«Personne n'a envie d'aller se 'péter la gueule' dans le Golfe», avoue un médecin militaire

C'est Patrick d'ailleurs qui s'informe des ripostes possibles d'Israël. Puis des armes utilisées par l'Irak. Chaussé de raquettes, Patrick creuse dans la neige. Une petite boule de courage. La tuque bien calée jusqu'aux yeux. On essaie d'imaginer cet enfant de Mont-Laurier dans les dunes de sable, menacé par un ennemi imitoyable. □

La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres

195

à quatre chiffres

3156

ABONNEMENT

285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 18 h. Samedi et dimanche de 7 h à midi.

REDACTION

285-7070

PROMOTION

285-7100

COMPTABILITÉ

285-6892

Grandes annonces 285-6900

ANNONCES CLASSEES

Commandes ou corrections

lundi au vendredi de 8 h. à 17 h. 285-7111

GRANDES ANNONCES

Détailants 285-7202

National, Télé-Press 285-7306

Vacances, Voyages 285-7265

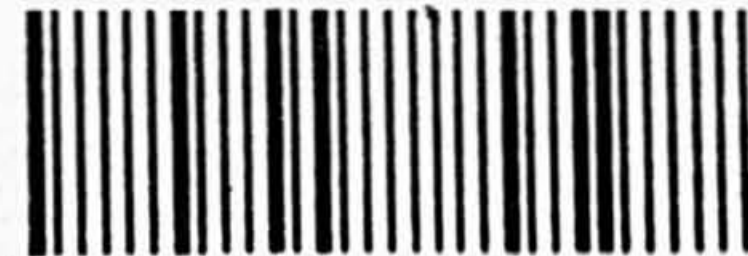
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe» — Enregistrement: numéro 1400-Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS

285-7272



VENDREDI
25 JANVIER 1991

04-5-01

La
Mariée

Un cahier spécial
à ne pas manquer demain dans

La Presse

PUBLIREPORTAGE

Pas question que l'Hôtel-Dieu de Montréal déménage à Laval

Pour le ministre Côté, c'est plus qu'un hôpital; c'est une institution qui a grandi avec la métropole

MARTHA GAGNON

Le ministre Marc-Yvan Côté a mis fin aux rumeurs en annonçant hier que l'hôpital Hôtel-Dieu de Montréal ne sera pas déménagé à Laval comme l'espéraient les autorités municipales et plusieurs organismes.

«L'Hôtel-Dieu doit rester sur l'île de Montréal», a-t-il affirmé sur un ton catégorique. Le ministre a pris tout le monde par surprise en lançant la nouvelle dans le cadre de sa tournée d'information sur la réforme, alors qu'il était de passage à la Cité de la santé.

Sa décision tient au fait que l'Hôtel-Dieu est plus qu'un hôpital,

c'est une institution qui a grandi avec Montréal. «En plus de la valeur historique, on doit respecter la communauté.» Il répond ainsi au vœu exprimé par le maire Doré qui s'opposait farouchement au départ de cet hôpital vers la ville voisine, surtout à la veille du 350^e anniversaire qui aussi celui de l'Hôtel-Dieu.

Bien que l'on soit assuré que le centre hospitalier restera à Montréal, on ignore toujours en quel lieu il sera situé. De l'avis de certains, le choix le plus probable est Rivière-des-Prairies, le nord-est de Montréal où les besoins sont importants. D'après le ministre, il manque 2000 lits pour soins de courte durée, dont un grand nombre à Montréal et à Laval.

Le déménagement de l'Hôtel-Dieu est un projet de plus de 200 millions de dollars. Le Conseil des ministres prendra connaissance du plan fonctionnel et technique et de la réutilisation des locaux existants d'ici la fin de janvier. A son avis, le choix de l'emplacement ne sera pas connu avant avril. Selon M. Côté, dix emplacements ont été étudiés.

Le ministre a pris soin de rassurer le maire de Laval et la population en s'engageant à combler les importants besoins en services de santé à cet endroit. On estime qu'en 2001, il manquera 600 lits pour soins de courte durée dans cette ville, en raison de la croissance démographique et du vieillissement de la population.

M. Côté a confirmé que les appels d'offre pour l'agrandissement de la Cité de la santé seraient lancés le 8 février. Mais l'addition de 153 lits est insuffisante. Ce que reconnaît le ministre.

«Oui, il y a un important déficit de services et nous y verrons», a-t-il promis. Le problème est de savoir quand et avec quel argent.

Le ministre n'écarte pas l'idée de construire un deuxième hôpital à Laval, comme le demande la population. Déçu d'apprendre que l'Hôtel-Dieu restera à Montréal, le maire de Laval, Gilles Vaillancourt, s'est dit, malgré tout, encouragé par les promesses du ministre.

«Je suis soulagé que le gouvernement reconnaisse qu'il y a une pénurie de lits et s'engage à trouver des solutions pour éviter que la situation ne se détériore davantage», a-t-il commenté.

M. Côté est aussi préoccupé par le manque de lits dans la région de Lanaudière, du Lake Shore et de la Montérégie. «Il faudra construire des établissements ou agrandir ceux déjà existants.»

Difficultés financières

Sur un autre plan, le ministre a reconnu que certains hôpitaux du Québec traversaient actuellement des difficultés financières qui pourraient entraîner un déficit. Il a nommé l'Hôpital Sacré-Coeur et l'Hôpital général juif à Mont-

réal. «Ces établissements ont des difficultés réelles à boucler leur budget. Ce ne sont pas des situations délinquantes; il y a des problèmes.»

Malgré cela, il affirme qu'il n'y a pas d'indications pouvant laisser croire que la situation financière sera plus catastrophique que celle des années précédentes pour l'ensemble des hôpitaux de la province. «Le déficit varie chaque année de 30 à 40 millions.»

Le ministre envisage de créer un comité avec l'Association des hôpitaux du Québec pour définir de nouvelles bases budgétaires à partir des services médicaux courants dispensés dans chaque établissement et de la population desservie.

Montréal renonce au refuge pour itinérants rue Saint-Hubert

Refuge temporaire à Tétreaulville

MARIANE FAVREAU

Les résidents du secteur Berri-UQAM peuvent respirer un peu mieux. Ils n'héritent pas du troisième refuge prévu par la Ville pour héberger des itinérants qui passent encore la nuit à Dernier recours.

C'est dans Tétreaulville, à l'est du pont-tunnel, que la Ville établit un nouveau dortoir temporaire de 55 lits. Ce n'est pas que les clochards fréquentent particulièrement ce secteur, mais les autorités n'ont trouvé nulle part ailleurs un immeuble qui puisse servir à cette fin, indique André Lavallée, responsable de ce dossier au comité exécutif de la Ville.

Et ce n'est que de façon temporaire, insiste-t-il, que l'immeuble commercial du 7950-70, rue Hochelaga, verra sa vocation changée en refuge de nuit. Comme il faut modifier, même temporairement, les règlements de zonage pour l'ouvrir, et comme il faut deux séances du conseil municipal pour y arriver, ce n'est pas avant le 15 mars prochain que le dortoir de l'Est sera utilisé. Entre-temps, on y installera des douches et autres commodités.

Son existence en tant que dortoir ne durera que jusqu'au 15 octobre prochain, promet-il, la société paramunicipale (SHDM) qui possède l'immeuble, comptant l'utiliser autrement par la suite. Entre-temps, elle a le mandat de chercher activement un lieu permanent pour un tel dortoir.

Autre originalité de ce projet: le «busing» des clochards. Le soir, ils seront amenés au refuge de l'Est par autobus, à partir de Dernier recours. Le lendemain matin, après déjeuner, l'autobus les reprendra au dortoir pour les ramener rue Sanguinet. Le dortoir n'ouvrira qu'à 20 h, et les itinérants y resteront jusqu'à 8 h, le lendemain matin, assure M. Lavallée. Pas question qu'ils errent dans le quartier, et seuls ceux qui auront été recommandés par Dernier recours y auront accès.

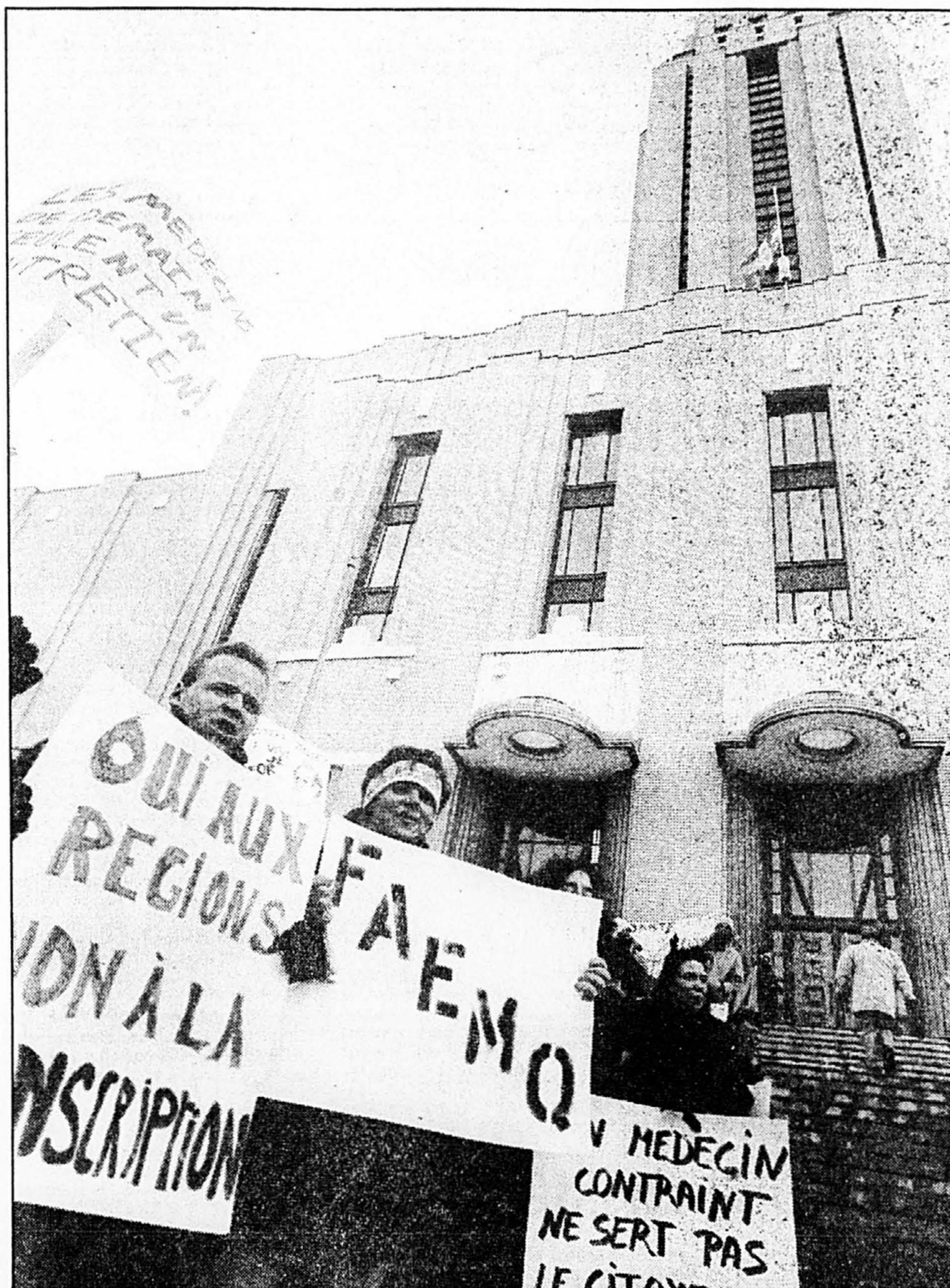
«Nous sommes convaincus à l'avance que le transport n'est pas la solution, à terme, précise M. Lavallée. Cette solution n'est acceptable que parce qu'elle est temporaire. Nous sommes sur le marché, nous cherchons à acheter ou à louer un local.»

Le conseiller municipal du district Honoré-Beaugrand, Scott Mackay, se dit d'accord avec l'établissement de ce refuge temporaire. Avec M. Lavallée, il en a déjà informé certains groupes et la presse locale.

C'est la Mission Old Brewery qui s'occupera du transport ainsi que de la gestion de ce refuge, tout comme des deux autres qui ouvriront leurs portes sous peu dans le centre-est.

L'annonce de la création d'un refuge de 29 lits, rue Saint-Hubert au nord du boulevard de Maisonneuve, avait indigné la communauté locale qui estime apporter déjà une grande participation en acceptant Dernier recours et d'autres refuges. On ouvrira aussi un second refuge de 16 lits, avenue Hôtel-de-Ville, au sud du boulevard René-Lévesque.

De plus, toujours dans le cadre d'une entente de mars dernier avec le ministre de la Santé et des Services sociaux visant à créer 150 nouveaux lits pour clochards, la Mission Old Brewery a ajouté 50 lits à son refuge de la rue Clark, près de Saint-Antoine. Ces dortoirs aideront à vider Dernier recours de ses pensionnaires de nuit, l'endroit ayant été prévu à l'origine comme centre d'accueil et de référence, et non comme centre d'hébergement.



Manifestation des étudiants en médecine

Les étudiants en médecine et les résidents ont manifesté pour la première fois hier, alors que le ministre Marc-Yvan Côté effectuait sa tournée d'information à Montréal, dans le cadre de sa réforme de la santé (voir texte en page A 9).

PHOTO ROBERT NADON, La Presse

La SQ arrête les présumés auteurs de vols avec prise d'otages

PATRICK GRANDJEAN

La Sûreté du Québec a appréhendé quatre des cinq présumés auteurs des deux vols avec prise d'otages de gérants de banque survenus en novembre et décembre derniers à Manseau, dans le comté de Lotbinière, et à Rawdon, au nord de Montréal.

Hier soir, les policiers recherchaient toujours Yves Guérin, 27 ans, un de leurs complices. Les quatre suspects, Johnny Mignacca, 22 ans, Marc Glackmeyer, 28 ans, Leonardo Bisegna, 24 ans et Claude Brisebois, 30 ans, ont comparu hier après-midi au Palais de justice de Joliette. Ils ont été accusés de complot, d'extorsion, de vol qualifié, d'enlèvement, de séquestration, de déguisement, de possession d'armes et d'explosifs.

L'argent des deux rançons qu'ils auraient obtenues (environ 200 000 \$) n'a pas été retrouvé, a indiqué hier M. Pierre Rochefort, agent des relations publiques de la SQ.

Les suspects ont été arrêtés mercredi lors d'une vingtaine de perquisitions effectuées à Montréal, Laval et au Lac Connely, dans les Laurentides, par des agents de l'Unité des crimes con-

tre la personne de Montréal, assistés de leurs confrères du Bureau des crimes majeurs de Trois-Rivières et de l'escouade des mœurs de Montréal. Les suspects étaient connus des services de police.

Au cours des perquisitions, les policiers ont aussi saisi environ 500 grammes de cocaïne, un bâton de dynamite, un détonateur et un pistolet Luger. Des accusations relatives à cette possession de stupéfiant et d'armes, ainsi que de vol et de recel des voitures qui leur ont servi à effectuer leur méfaits, seront portées contre eux ultérieurement, au Palais de justice de Montréal, a précisé la Sûreté du Québec.

Le soir de l'Halloween, le 1^{er} novembre dernier, les suspects auraient enlevé la femme et les deux enfants du gérant de la Caisse populaire de Manseau ainsi que celui-ci. La nuit, ils auraient gardé la famille sous la menace d'un fusil à canon tronçonné.

Le lendemain matin, ils se seraient fait remettre 93 000 \$ par le gérant avant de libérer, sains et saufs, leurs trois otages qui avaient été amenés et gardés dans un motel de Boucherville.

Les suspects pourraient comparaître prochainement à Trois-Ri-



Yves Guérin, 27 ans, est activement recherché par la police.

vières relativement à ce vol avec séquestration.

Ils auraient utilisé le même scénario, le 13 décembre dernier à Rawdon, en s'introduisant le soir chez le gérant d'une succursale de la Banque Nationale de cette municipalité, armes de pistolets.

Cette séquestration aurait rapporté 100 000 \$ à ses auteurs. La femme et le fils du banquier ont été retrouvés menottés, dans une camionnette stationnée près d'un centre commercial de Laval.

Les policiers recherchent un cinquième complice, Yves Guérin, qui a les yeux et les cheveux bruns. Le suspect mesure 1,68 mètre et pèse 58 kg.

Châteauguay demandera 7,5 millions à Québec pour baisser ses impôts fonciers

GILLES ST-JEAN

Le maire de Châteauguay a indiqué hier qu'il demanderait mardi au premier ministre du Québec de verser 7,5 millions à sa ville, cette année, afin de compenser pour le manque à gagner que causerait une diminution de l'impôt foncier de 30 p. cent.

M. Jean-Bosco Bourcier a également annoncé au cours d'une conférence de presse qu'il avait opposé son veto à une résolution du conseil de Châteauguay invitant les contribuables à ne payer que 70 p. cent du premier versement de leur compte d'impôts municipaux 1991. Selon le maire, les conseillers juridiques de la ville lui ont fait savoir qu'en vertu de la Loi des cités et villes, le conseil n'avait pas le pouvoir de remettre des taxes, des impôts ou des intérêts sur ceux-ci.

Le conseil avait adopté mardi soir, à six conseillers contre deux, une résolution diminuant les impôts municipaux des Châteauguais et stipulant que les intérêts sur les 30 p. cent non payés ne soient pas exigés; le conseil demandait à Québec de compenser ce manque à gagner et souhaitait que la population soit consultée quant à cette action. On avait pris soin d'écrire dans le texte: «le tout devant se situer dans la légalité».

«La loi exige que la résolution retourne devant le conseil, qui se réunira à nouveau mardi soir prochain, a indiqué M. Bourcier. Mais elle restera caduque de toute façon.»

D'autre part, il a rappelé que la ville devrait comprimer ses dépenses ou faire des emprunts si les impôts et taxes n'entraient pas dans les coffres.

Oka

Quoi qu'il en soit, une baisse de l'impôt municipal de 30 p. cent ne lui apparaît pas irréaliste, d'autant plus qu'Oka, une autre ville durement touchée par la crise mohawk de l'été dernier, a reçu 4 millions du gouvernement fédéral et a pu réduire ses impôts fonciers de 34 p. cent cette année.

M. Bourcier et son collègue de la ville voisine de Mercier, M. Jocelyn Lazure, doivent rencontrer le premier ministre Bourassa, le ministre des Affaires municipales Claude Ryan et le ministre responsable de la Rive-Sud André Bourbeau, la semaine prochaine, afin de leur présenter «une liste d'épicerie».

M. Bourcier n'écarte pas la possibilité de demander l'aide financière de Québec durant plusieurs années, compte tenu de séquelles de la crise sur l'économie de la ville ou la valeur des propriétés a diminué d'environ 110 millions, a-t-il dit.

«S'il faut cinq ou dix ans pour nous en remettre, une baisse de taxes de 30 p. cent aidera peut-être les gens à ne pas succomber à la panique et à investir ici», a-t-il souligné.

Pour sa part, M. Lazure a évoqué une remarque faite l'été dernier, au début de la crise, par le premier ministre.

«M. Bourassa nous a dit alors que l'argent n'était pas un problème, je vais le lui rappeler mardi», a-t-il assuré.

«On ne peut décemment laisser les citoyens sans aide. On ne dit pas que le gouvernement est coupable de la situation mais qu'il en a la responsabilité. Nous ne voulons pas que le problème d'Oka soit réglé sur notre dos», a noté M. Lazure.

Taxes en hausse

Selon M. Lazure, les comptes d'impôts fonciers augmentent d'environ 12 p. cent à Mercier, et la taxe d'eau double.

«Les gens n'ont pas encore manifesté leur frustration parce que nous ne commencerons à expédier les comptes que ces jours-ci», a-t-il conclu.

Pour sa part, un homme d'affaires de Châteauguay, M. Marcel Mailloux, a assuré qu'il avait un plan d'action légal pour venir à bout du problème. Il a refusé d'en divulguer les détails, invitant cependant ses concitoyens à se présenter nombreux mardi soir à l'église Saint-Joachim, où le conseil se réunira.

Alcool au volant: une femme arrêtée «au hasard» est acquittée

YVES BOISVERT

Même si la constitutionnalité des barrages routiers ne fait plus aucun doute, certains juges, dans des «cas limites», acquittent néanmoins des personnes accusées de conduite avec facultés affaiblies qui ont été arrêtées «au hasard».

Le juge Pierre Brassard, de la Cour du Québec, vient d'acquitter Mme Lyne Dufresne, parce que, selon lui, l'arrestation au hasard dont elle a été l'objet, même si elle a permis de constater qu'elle conduisait en état d'ébriété, était contraire à la Charte des droits et libertés.

Comme à son avis la Charte avait été violée, le juge Brassard a exclu de la preuve le résultat de l'alcootest incriminant recueilli à cette occasion par les policiers.

Mme Dufresne avait été arrêtée par un policier de la Sûreté du Québec, vers 2 h 20 dans la nuit du 29 mars 1989, à la sortie de la rue Lucien-L'Allier de l'autoroute Ville-Marie. Le policier a admis qu'il n'avait constaté aucune infraction au Code de la route, ni aucune défectuosité de l'automobile.

Le policier a déclaré que son travail consistait, à ce moment, à intercepter au hasard des véhicules et à vérifier l'état des conducteurs. Il travaillait seul.

Pour l'avocat de la défense, Me Daniel Rock, les policiers ne peuvent agir ainsi. Le juge Brassard lui a donné raison et a conclu que Mme Dufresne avait été détenue arbitrairement au moment de «souffler dans le ballon», ce qui fait que le résultat de ce test devait être jeté au panier.

«Rien dans le permis du policier Lavoie ne permet de conclure à une opération de barrage routier bien définie et structurée», écrit le juge magistrat.

Autrement dit, c'est parce que le policier a fait cette arrestation, «à la tête de la cliente» que le juge l'a déclarée arbitraire et inconstitutionnelle.

Voilà qui vient jeter une certaine confusion dans la jurisprudence, puisque la Cour suprême a déjà confirmé le pouvoir des policiers de faire des arrestations au hasard pour combattre l'alcool au volant, et ce pour «le bien-être des conducteurs» eux-mêmes. Faut-il absolument que cela se fasse dans le cadre d'un «barrage routier structuré»? C'est à suivre.

Élève du secondaire accusé de possession illégale d'explosifs

Presse Canadienne
TORONTO

Un élève d'école secondaire, interpellé près du consulat américain, hier, a été accusé de possession illégale d'explosifs. L'arrestation a été effectuée vers 17 h, après que la

police eut trouvé trois grenades dans un édifice à bureaux, à un pâté de maisons du consulat. Deux autres grenades et des munitions ont été trouvées plus tard dans une maison de banlieue. Sept accusations relatives à la possession de munitions, d'explosifs et d'une arme dangereuse ont été portées contre Haruki Ohmura, qui est âgé de 18 ans. Au-

cun cautionnement n'a encore été demandé. L'avocat d'Ohmura, Me William Trudel, n'a pas voulu dire si son client est citoyen canadien. L'enquête dans cette affaire a été faite par des policiers de la ville de Toronto et de la province d'Ontario, de la GRC et du Service canadien de renseignement de sécurité.

LA GUERRE DU GOLFE PERSIQUE



Le lieutenant colonel Don Matthews a participé hier à la première mission offensive des CF-18 canadiens dans le golfe Persique.



PHOTO CP

Vivement la fin de la guerre pour que reprennent les affaires au Moyen-Orient

SUZANNE COLPRON

■ Luisa Gérard connaît bien le Moyen-Orient. Voila 20 ans qu'elle vend des frigos aux Arabes.

«La guerre du Golfe a mis fin aux affaires, affirme-t-elle. Actuellement, tout le monde marche sur des oeufs. On hésite beaucoup à s'engager dans de gros marchés.»

Sa compagnie, Gerism International Trading, exporte dans le monde arabe des produits «made in Canada». Elle fait partie de la cinquantaine d'entreprises canadiennes membres du Conseil du commerce canado-arabe.

Lavalin, le groupe SNC International, Hydro-Québec, Bell Canada, Canadair, Asea Brown Boveri, Canac International, Mitra-de Export, Consult Group et des milliers d'autres sont aussi actifs dans cette région du monde, secouée par la guerre depuis une semaine.

Leurs contrats représentent des centaines de millions de dollars par année, selon John Schioler, directeur du Conseil du commerce canado-arabe, à Ottawa, et ancien ambassadeur du Canada en Égypte.

«Le conflit affecte énormément nos échanges commerciaux, affirme-t-il. Pour les hommes d'affaires canadiens, le Golfe offre un gros potentiel dans plusieurs secteurs, dont les télécommunications, l'ingénierie, la consultation high-tech ou manufacturière.»

L'Algérie, le Maroc, l'Arabie saoudite, l'Irak, l'Égypte et le Koweït se classent en tête de liste des pays arabes qui traitent avec des compagnies canadiennes.

Le seul employé du groupe SNC International, en poste au Koweït, est revenu au pays en septembre. La compagnie poursuit néanmoins deux contrats en Égypte et en Tunisie. Le premier, entrepris en 1987, est lié à l'irrigation et au domaine agricole. Quant au second, il consiste en la construction de barrages hydro-électriques.

«Les travaux continuent normalement sous la supervision d'une vingtaine d'employés, rapporte Robert Racine, du groupe SNC. Nous négocions présentement avec d'autres pays de cette région du monde.»

Le vice-président de Canac international, Jacques Marchand, lui, est passé à deux cheveux de décrocher un contrat dans le pays de Saddam Hussein. La compagnie, une filiale des chemins de fer nationaux du Canada, vend des systèmes informatisés de gestion et de télécommunications. Elle fait aussi de la formation et offre des services de consultants.

Un chemin de fer de 900 km

Au début de 1990, Canac s'était qualifiée pour superviser la construction d'une voie ferrée d'une longueur de 900 kilomètres, en Irak. L'entreprise avait aussi répondu à des appels d'offres pour un projet en Arabie saoudite.

«En vérité, on n'a jamais eu de succès au Moyen-Orient, avoue M. Marchand. Nos efforts commençaient seulement à porter fruit.» Il se console en se disant qu'une fois la guerre terminée, il va falloir reconstruire...

Marc Parent, de Lavalin International, est plus optimiste. «Le Canada s'est fait un nom dans cette région. Il ne devrait pas con-

naitre de problème à la fin de la guerre. Je crois que la situation sera réglée d'ici au début de l'été. Et là-bas, l'été commence plus tôt qu'ici. Au mois de mars, il fait déjà 30 à 40 degrés Celsius.»

Lavalin International supervise actuellement la construction d'une aluminerie au Bahrein, un archipel du golfe Persique, près de la côte d'Arabie. Les travaux, ralentis par la guerre, devraient se poursuivre pendant 18 mois.

L'entreprise est très active dans la région, en Arabie saoudite, au Bahrein et en Syrie, depuis trois ans. Elle avait connu un premier boom de projets en 1978.

Grosso modo, le Moyen-Orient représente 20 p. cent du chiffre d'affaires de Lavalin International, soit environ 6 millions \$ par année.

D'autres compagnies, comme Hydro-Québec International, voient d'un mauvais oeil les récents événements. La société d'État a déjà complété une étude de faisabilité au Moyen-Orient en vue de la réalisation d'un projet d'interconnexion des réseaux électriques de six pays du Golfe.

Le projet stagne depuis l'invasion du Koweït.

Dans le passé, Hydro a obtenu des contrats avec l'Arabie saoudite, l'Égypte et la Turquie.

Une affaire de millions

Depuis la fin du conflit Iran-Irak, en 1988, le commerce avec le monde arabe était en expansion, note Catherine Nagy, porte-parole au ministère des Affaires extérieures, à Ottawa. Un certain climat de stabilité favorisait les échanges économiques entre le Canada et les pays du Moyen-Orient.

Mais la guerre du Golfe a ralenti la vapeur. «Le conflit se fait au détriment des échanges avec tout le monde. Pas seulement avec les pays touchés par la guerre, indique-t-elle. Les hommes d'affaires sont craintifs. La situation devrait revenir à la normale à la fin des hostilités.»

Le ministère fédéral des Affaires extérieures fournit de l'aide aux entreprises qui veulent explorer des marchés étrangers. Il accorde aussi des permis pour l'exportation de certains produits contrôlés. Les armes appartiennent à cette catégorie.

Catherine Nagy affirme que depuis le début de la guerre Iran-Irak, en 1980, le gouvernement a systématiquement refusé d'émettre de tels permis pour l'exportation d'armes et de matériel militaire en Irak.

«Les règles sont très strictes, souligne-t-elle. Le Canada ne permet pas l'exportation d'armes vers des pays en guerre ou sur le point de l'être. On venait tout juste de recommencer l'envoi de produits non contrôlés en Irak et en Iran.»

En 1989, les exportations canadiennes en Irak totalisaient 258 millions \$. Elles étaient de 1,6 milliard \$ pour l'ensemble du Moyen-Orient, excluant l'Afrique du Nord. Seuls l'Arabie Saoudite et l'Irak dépassaient l'Irak en terme d'exportations canadiennes dans cette région.

En gros, le Canada exporte des céréales, des pièces automobiles et de la machinerie dans les pays arabes. En contre-partie, il importe du pétrole. En 1989, les achats du Canada au Moyen-Orient atteignaient 687 millions \$, dont 61 millions \$ en Irak.

Les CF-18 canadiens participent à leur première mission en territoire ennemi

MARIE-CLAUDE LORTIE
du bureau de La Presse
OTTAWA

■ Quatre avions militaires canadiens ont participé à leur première mission offensive hier en escortant des bombardiers des forces alliées au dessus du territoire ennemi.

Le commodore Larry Murray et le colonel Richard Bastien de la Défense nationale ont déclaré, en conférence de presse, que la mission s'était déroulée sans problème.

Les avions canadiens ont aussi protégé un hélicoptère américain dans une mission de sauvetage. Un pilote de F-16 américain abîmé dans les eaux du golfe Persique, au large des côtes du Koweït, a pu être repêché.

Les quatre pilotes canadiens partis en mission de combat escortaient des F-16 américains, sous la direction du lieutenant-colonel Don Matthews, chef de l'escadron élargi de 24 CF-18 canadiens installés au Qatar.

Durant leur mission de trois heures, les CF-18 canadiens n'ont pas été en contact avec des batteries anti-aériennes ou des avions ennemis, a-t-on déclaré hier à Ottawa.

Les pilotes canadiens ont donc participé pour la première fois depuis la guerre de Corée à une action armée offensive.

Contrôle de l'armement

«Une action qui ne doit pas être un sujet de fierté, mais qui peut parfois être une question de principe», a déclaré le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, dans un vibrant discours adressé hier matin devant l'Association de l'institut de la défense, à Ottawa.

«Et s'il y a une leçon que le monde doit absolument tirer de cette guerre, c'est que le commerce débride des armes (au Proche-Orient) n'est plus acceptable et qu'il porte atteinte à la sécurité de tous les membres des Nations unies», a déclaré Joe Clark.

M. Clark a ajouté que le conflit actuel est l'occasion ou jamais d'agir pour contrer ce problème. À sa sortie de la rencontre, il a précisé que le Canada et l'ONU s'affairent actuellement à trouver des moyens de limiter la prolifération des armes dans cette région et dans le reste du monde.

Il a expliqué qu'il fallait trouver des moyens d'établir des restrictions plus sévères et largement respectées dans les pays qui produisent des armes. Il faudra

aussi assurer des procédures d'inspection et de vérification dans les pays qui les achètent.

«Est-ce que cette situation ridicule dans laquelle nous nous trouvons — être attaqués par des armes que nous avons vendus — pourra enfin ouvrir les yeux et les esprits de quelques personnes? On espère que oui», a lancé le député libéral Warren Allmand, à sa sortie du comité conjoint des Affaires extérieures et de la Défense, où la question a aussi été soulevée.

«Joe Clark affirme qu'il faut faire quelque chose. C'est comme décider de fermer les portes de l'écurie après que le cheval soit parti. La réalité, c'est que les armes utilisées par les Irakiens ont été exportées dans cette région bien avant le resserrement des lois en 1988. Le gouvernement doit admettre cela», a commenté le député néo-démocrate Svend Robinson.

Appel à la tolérance

Dans son discours, hier matin, Joe Clark a aussi lancé un appel à la tolérance envers tous ceux et celles, au Canada, qui pourraient être identifiés aux parties impliquées dans le conflit (arabes et juifs).

«La tolérance est la marque de commerce du Canada et il faut

être particulièrement sensible à cette question dans une période de conflit», a-t-il précisé.

Le porte-parole de la Défense ont par ailleurs confirmé que des proches de militaires canadiens qui sont actuellement dans le Golfe, avaient été victimes de harcèlement.

Des parents de militaires ont rapporté que des inconnus, prétendant être de l'armée, avaient appelé pour leur annoncer la mort d'un proche. Certains ont même trouvé des sacs de plastique, comme ceux qu'on utilise pour rapporter les morts, devant leur demeure.

Le lieutenant-général Huddleston, qui témoignait au comité conjoint de la Chambre, a même indiqué qu'il avait conseillé aux femmes militaires de voyager en habits civils au Canada. Plusieurs femmes militaires ont été victimes de harcèlement de la part d'individus opposés à la présence canadienne dans le Golfe.

Finalement, la Défense a ajouté aujourd'hui un message spécial à la lettre qu'elle envoie annuellement aux membres de la réserve supplémentaire pour s'enquérir de leur disponibilité. Le message stipule qu'il s'agit bien d'une procédure de routine, qui n'a rien à voir avec la guerre du Golfe.

Les musulmans ne seront pas de la marche de samedi

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Les musulmans de Montréal ont décidé de ne pas participer officiellement à la marche de samedi, organisée par la Coalition pour la paix. Le directeur du Centre culturel musulman de Montréal, M. Mohamed Berreda, a expliqué que la décision avait été prise «par un comité».

Pour le moment, si les fidèles se tournent toujours vers La Mecque pour les prières, il leur est impossible de se rendre sur les lieux saints de l'islam. Les Saoudiens ne donnent de visas d'entrée qu'à

leurs ressortissants. La plupart des vols directs de New York ont été suspendus, mais les Saoudiens peuvent rentrer dans leur pays en passant par Casablanca, au Maroc.

Le voyage Montréal-La Mecque coûte environ 1400 \$. Chaque année, de 100 à 150 fidèles de la région de Montréal font le pèlerinage de La Mecque, qui a lieu au mois de juin, deux mois après la fin du Ramadan, le jeûne d'un mois ordonné par le Coran.

Le pèlerinage de La Mecque est un des cinq «piliers» de l'islam, mais, dit M. Berreda, «ce n'est pas prioritaire», un bon musulman devant le faire une fois dans

sa vie. Les quatre autres piliers de l'islam sont la profession de foi — «Il n'y a de Dieu qu'Allah et Mahomet est son envoyé» — la prière, cinq quotidiennes plus celle du vendredi, l'impôt religieux, et le jeûne du Ramadan.

Cette année, le Ramadan débutera vers le 16 mars, à l'apparition de la nouvelle lune. Tous les musulmans le pratiquent, qu'ils soient Chiites ou Sunnites. Les Sunnites, qui représentent la branche majoritaire de l'islam, forment cinquante pour cent de la population de l'Irak, les Chiites quarante pour cent, le reste étant constitué de Kurdes et de Chrétiens.

Les villes saintes de l'islam sont les mêmes pour les deux grands groupes: La Mecque, Médine, Jérusalem et Bagdad pour les Chiites. «Certains lieux saints de Bagdad ont été touchés, mais Saddam Hussein s'est bien gardé de bombarder Jérusalem ou La Mecque», dit M. Berreda. Les bombardements de Bagdad ont touché les Chiites de très près.»

Quand à Saddam Hussein, sa spiritualité était «un grand point d'interrogation avant le début de la guerre, explique M. Berreda. C'était un militaire, c'est tout ce qu'on savait de lui. Mais maintenant, il est considéré comme un bon musulman».

5,000,000\$

(Approximatif)

LOTTO

649

TIRAGE

SAMEDI

Ça change pas le monde. Sauf que...



LA GUERRE DU GOLFE PERSIQUE

La libération du Koweït: une entreprise qui peut mener loin

CHARLES-PHILIPPE DAVID
collaboration spéciale

Le manque d'information sur les opérations militaires dans le théâtre irakien et koweïtien, par suite de l'annonce au compte-gouttes par le Pentagone des résultats de sa campagne aérienne, confirme de jour en jour l'impression que la guerre du Golfe sera plutôt longue. Les optimistes, au premier chef Colin Powell et Richard Cheney, se disent surpris du peu de réaction de Saddam Hussein qui, telle une taupe, se campe dans son luxueux bunker sous son palais présidentiel à Bagdad, en attendant que les forces multinationales (et les Israéliens) viennent le chercher! Mis à part les Scuds lancés contre l'Arabie Saoudite et Israël, Hussein n'a qu'une seule stratégie, simple, relativement efficace et très problématique: le prolongement à tout prix du conflit pour en venir aux affrontements terrestres. Ce que Saddam compte perdre sur le plan militaire, durant la première phase du conflit, n'est qu'un sacrifice à court terme en vue, à ses yeux, d'une victoire politique à long terme, lorsque ses armées au sol tueront par milliers les soldats de la coalition — surtout des Américains....

Aucun doute que les bombardements aériens, déjà en un si court laps de temps parmi les plus intenses de l'histoire, ont affaibli et miné le moral de la population irakienne. En particulier à Bagdad, des milliers de gens ont fui la capitale et des milliers se cachent dans les maisons, tandis qu'un semblant de vie quotidienne existe. Toutefois rien n'indique

que le moral des forces armées irakiennes soit gravement touché. L'impuissance, pour l'instant, de leur réponse aux attaques aériennes ne veut pas dire qu'elles soient incapables d'opérer éventuellement lorsque Saddam jouera sa carte maîtresse au sol en territoire koweïtien et, espèrent-ils, en territoire irakien.

Prendre ses vœux pour la réalité

Encore hier, de nombreux stratèges américains fort connus enonçaient l'opinion que les bombardements, parce qu'ils sont uniques en leur genre, suffiraient pour déloger Hussein du Koweït avec de la patience et un vigoureux effort pour matraquer les positions militaires irakiennes. Il y a là un risque de prendre ses vœux pour la réalité.

1. Aussi incroyable que cela puisse paraître pour tout le monde, la Garde républicaine de Saddam ne donne aucune indication de vouloir «se rendre», et c'est là que se situe le cœur de la vraie résistance irakienne. Depuis environ cinq jours, cette élite militaire (150000 soldats aguerris par leurs combats contre l'Iran) subit les pires assauts aériens. Quarante-huit bombardements à ce jour, par équipe de trois B-52 larguant chacun, simultanément, une cinquantaine de bombes à gravité, de bombes antipersonnelles et de mines antichars afin de déloger et de briser les lignes de défense de la Garde républicaine. Pourtant celle-ci n'aurait été que peu affaiblie (5 à 10% selon les estimations à Washington), signe que là aussi le vent d'optimisme a de quoi rendre sceptique sur les chances

d'en finir rapidement avec la guerre. Si la Garde tient le coup, il est vraiment très probable que l'on évite les opérations au sol.

2. Le plan militaire américain a été conçu au départ en fonction d'une double stratégie aérienne et terrestre. Les chefs d'état-major interarmes ont prévu l'engagement immédiat des forces au sol, une fois le résultat du bombardement atteint. Si celui-ci venait à être insuffisant, seule une combinaison air-terre pourrait accomplir la mission offensive de la coalition. Une campagne d'interdiction jumelée à une opération de pénétration contre des maillons faibles de la forteresse irakienne autour du territoire koweïtien, appelle automatiquement un conflit au sol, et les plans ont toujours en ce sens depuis cinq mois tenu pour acquis une libération par la voie terrestre du Koweït. A cet égard, le renvoi du général de l'Air Force Michael Dugan en octobre dernier en a dit long sur l'état d'esprit de la planification du plan militaire américain.

3. Si George Bush n'a pas été assez patient aux yeux de certains, vis-à-vis de l'application des sanctions économiques contre l'Irak, on peut aussi supposer que la patience de l'armée de terre américaine envers les exploits et les prouesses technologiques de sa consœur l'armée de l'air, ne saurait durer trop longtemps. La rivalité entre ces corps d'armée est bien documentée dans tous les conflits et les guerres auxquels ont participé les États-Unis, et il n'y a pas de raison de croire que cela ne sera pas le cas dans les prochaines semaines de la guerre

du Golfe. Avec les yeux tournés sur les années de la post-guerre froide, la U.S. Army voudra montrer qu'elle est encore nécessaire pour la défense américaine, que ses armes ultraprécises offrent d'aussi bonnes performances que celles de la U.S. Air Force, et qu'elle est aussi capable d'accomplir avec brio les missions opérationnelles qu'on lui confie. Il serait bien surprenant que l'armée de terre accepte, à cet égard, de jouer les seconds violons dans l'exécution du plan de guerre. Elle voudra, comme l'armée de l'air, recueillir sa part d'honneurs durant cette guerre.

4. Plus inquiétantes encore sont les pressions politiques en vue d'un élargissement du conflit. Déjà la logique militaire exige que les divisions américaines et britanniques traversent le sud de l'Irak et occupent un large territoire au confluent du Tigre et de l'Euphrate d'une part, et le territoire koweïtien d'autre part, afin d'isoler les forces armées irakiennes au Koweït. Le traitement des prisonniers de guerre par Saddam et sa volonté de résister à l'offensive américaine, en plus des intentions de représailles israéliennes, pourraient créer un climat propice à une invasion de l'Irak et de la capture de Hussein afin de le soumettre à un procès

de guerre. Mais la manipulation de l'opinion publique américaine pour réaliser ce nouvel objectif servirait extrêmement mal les intérêts stratégiques des États-Unis. Libérer le Koweït est une chose, occuper l'Irak en est une autre. Envahir l'Irak constituerait une erreur tout aussi grave que celle commise par le général MacArthur qui, en 1950, décida d'aller au-delà des frontières de la Corée du Sud pour occuper la Corée du Nord. Au lieu de durer quelques mois, la guerre prit trois ans avant d'être conclue! L'élargissement du conflit vers l'ensemble du territoire irakien rendrait aussi encore plus difficile le rétablissement d'un régime de sécurité et d'une situation de paix dans la région du golfe Persique.

Tous ces facteurs rendent de moins en moins crédibles le concept d'une guerre courte et facilement victorieuse pour les forces de la coalition. On a semblé croire pendant les premiers jours que Saddam Hussein n'avait pas vraiment de stratégie. Il faudra revoir cette affirmation qui semble, de jour en jour, davantage erronée. L'auteur est professeur d'études stratégiques au Collège militaire royal de St-Jean et professeur invité à l'Université de Californie à Los Angeles (UCLA).

Exploit saoudien dans le ciel du Golfe

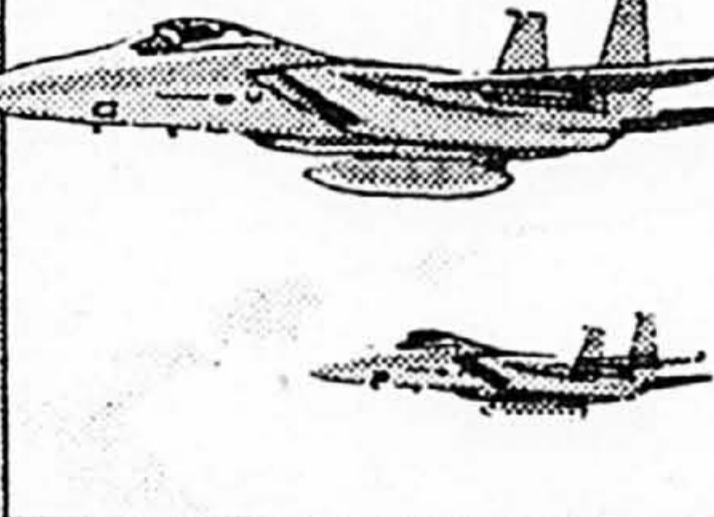
d'après Reuter et AFP
DHARAN, ARABIE SAOUDITE

Un pilote saoudien a abattu hier au-dessus des eaux du Golfe deux Mirage F-1 irakiens probablement armés de missiles anti-navire Exocet, a rapporté un porte-parole saoudien.

Deux F-15 saoudiens en patrouille ont repéré les deux Mirage à 12h35 locales (4h35 à Montréal) à 12 km au large des côtes saoudiennes. L'un des deux F-15 a engagé le combat et abattu les deux avions, a précisé le porte-parole.

«Je crois que le pilote, d'après les premières informations, a dit que les deux avions étaient équipés de missiles Exocet et probablement de bombes», a déclaré le lieutenant-colonel saoudien Ahmed al Robayan.

F-15 Eagle
McDonnell Douglas
Chasseur d'attaque



Spécifications:

Envergure	13.05 m
Longueur hors-tout	19.43 m
Poids (à vide)	12973 kg

Performance:

Vitesse maximale	1482 km/h
Rayon d'action	4631 km.

Source: Jane's All The World's Aircraft

Un porte-parole militaire britannique a fait état pour sa part de trois avions irakiens, deux MiG-23 et un Mirage. Les trois avions, équipés de missiles Exocet, s'approchaient de navires alliés dans le Golfe, a-t-il dit lors d'un point de presse.

L'un des trois pilotes a déchargé ses bombes, qui n'ont pas touché de cible, avant de prendre la fuite. Les deux autres avions ont été abattus, a-t-il dit sans plus de précision.

Le pilote du F-15 saoudien, le capitaine Ayid Al-Shamrani, un homme barbu et discret de 30 ans, est le premier pilote des pays de la coalition à avoir abattu des avions irakiens. Il a précisé qu'il avait tiré sur les deux avions Mirage par derrière et que ces derniers n'avaient évité aucun tir. «J'étais plus rapide qu'eux. Tout pilote pouvait le faire, a dit l'aviateur saoudien.

«Je me sens très bien juste en tirant sur l'ennemi, c'est ma référence comme celle de tout autre pilote et je suis prêt à en faire plus», a-t-il dit aux journalistes.

Dans un film vidéo pris par la caméra de son F-15 et rendu public par l'armée de l'air saoudienne, on entend le capitaine Al-Shamrani parler avec excitation avec, semble-t-il, un contrôleur américain à bord d'un AWACS de commandement et de contrôle. «Bandit, bandit!», crie le capitaine Al-Shamrani à plusieurs reprises quand il aperçoit les Mirages volant à basse altitude au-dessus des eaux territoriales saoudiennes.

Après avoir tiré un de ses missiles latéraux sur l'arrière des Mirages, le capitaine Al-Shamrani crie: «Cible détruite, cible détruite, la première cible est détruite».

Le film montre le départ du missile mais non l'impact proprement dit contre l'avion irakien. Quelques secondes plus tard, le capitaine saoudien tire un autre missile et hurle de joie: «Les deux cibles sont détruites».

Il a attribué ce coup double au fait que l'adversaire a été très vite détecté.

«Nous nous sommes assurés qu'ils avaient des intentions hostiles» avant de les attaquer, a affirmé le capitaine Al-Shamrani. «Ils étaient porteurs d'armes d'attaque», a-t-il dit, ajoutant qu'il «y a beaucoup d'objectifs» dans la province orientale de l'Arabie saoudite.

Le film de la journée

Voici le film des événements de jeudi 24 janvier dans le Golfe (les heures sont celles de Montréal).

■ 3h55: l'agence iranienne IRNA annonce une nouvelle vague de bombardements alliés dans le sud de l'Irak.

■ 6h05: devant les deux chambres du parlement réunies, le président égyptien Hosni Mubarak tourne en ridicule les missiles Scud irakiens et engage Saddam Hussein à mettre fin à la tragédie de la guerre en annonçant un retrait du Koweït.

■ 6h25: la police jordanienne arrête le dirigeant islamiste Atta Abou Rouchtah, porte-parole du parti clandestin Tahrir islamique (Libération islamique) à Amman, pour avoir incité les musulmans à attaquer les intérêts des pays en guerre avec l'Irak.

■ 6h50: le président turc Turgut Ozal menace de riposter au cas où l'Irak attaquerait la Turquie pour la punir de mettre des bases à la disposition d'avions de combat alliés.

■ 7h05: un chasseur F-15 saoudien abat deux Mig irakiens, selon Ryad.

■ 7h10: deux avions de chasse irakiens sont détruits alors qu'ils tentaient d'attaquer un missile des navires de guerre alliés.

■ 7h13: l'agence irakienne INA rapporte que Saddam Hussein a bravé les bombardements alliés pour inspecter les premières lignes irakiennes.

■ 7h25: l'Allemagne annonce l'expulsion de 28 diplomates irakiens en poste à Bonn et Berlin.

■ 9h30: le secrétaire britannique à la Défense Tom King annonce la perte d'un sixième Tornado, le cinquième en mission de combat, de la Royal Air Force.

■ 10h02: la Grèce demande aux États-Unis d'installer sur son territoire des missiles antimissiles Patriot, l'Irak ayant menacé d'attaquer ses ennemis dans la guerre du Golfe.

■ 10h03: la Grande-Bretagne croit savoir que des conseillers militaires soviétiques se trouvent toujours en Irak, ce que dément Moscou.

■ 10h20: un porte-parole militaire américain annonce à Ryad qu'un avion américain — le quinzième — a été abattu.

■ 10h28: la marine saoudienne coule un navire irakien mouillant des mines dans le nord du Golfe.

■ 10h55: le guide de la République islamique, l'ayatollah Ali Khamenei, dénonce le bombardement des villes irakiennes par les forces alliées et accuse le président Bush d'être «un assassin qui massacre un peuple innocent».

■ 11h07: la chaîne de télévision américaine CBS annonce que son correspondant en Arabie saoudite Bob Simon a disparu depuis trois jours avec les trois membres de son équipe et que l'armée saoudienne a découvert leur voiture vide près de la frontière koweïtienne.

■ 11h29: deux chasseurs-bombardiers Mirage des forces irakiennes sont abattus par un avion saoudien.

■ midi: un porte-parole militaire annonce que les forces alliées ont tué trois irakiens et en ont capturé 22 lors d'une attaque sur trois bâtiments irakiens dans les eaux du Golfe.

■ 12h04: la Grande-Bretagne annonce que l'ambassadeur d'Irak à Londres va bientôt rentrer chez lui et qu'aucune garantie n'a été donnée à l'Irak concernant son remplacement.

■ 13h00: premier raid «offensif» de l'aviation canadienne contre l'Irak: quatre chasseurs CF-18 canadiens basés à Qatar ouvrent la route à des bombardiers américains.

■ 15h13: un responsable du FBI dit que des éléments de groupes armés proche-orientaux ont été repérés aux États-Unis et sont sous surveillance.

■ 16h39: un porte-parole militaire américain dit que les forces alliées ont attaqué mercredi les troupes irakiennes sur un îlot au large du Koweït. Trois irakiens ont été tués et 51 faits prisonniers.

■ 18h14: le ministre britannique de l'Intérieur déclare que 33 étudiants irakiens devant être expulsés de Grande-Bretagne seraient des militaires et sont donc considérés comme des prisonniers de guerre.

■ 20h06: la police grecque annonce que trois attentats à la bombe ont eu lieu au cours de la nuit à Athènes et ont endommagé le domicile d'un diplomate français, une banque américaine et une banque britannique.

Pas de radiations après la destruction des réacteurs nucléaires irakiens

d'après AFP
WASHINGTON

Le général Martin Brandtner, chef adjoint des opérations à l'état-major américain, a déclaré hier que la destruction des deux réacteurs nucléaires irakiens par l'aviation alliée, confirmée mercredi, «n'avait pas produit d'émission de radiations significatives».

«Nous avions sérieusement étudié cette éventualité avant d'attaquer ces installations», a-t-il ajouté. Le général Brandtner a ajouté, dans une conférence de presse au Pentagone, que le pilonnage des forces

irakiennes se poursuit. Il a indiqué que «ces attaques avaient été couronnées de succès» et que «les objectifs de la campagne aérienne étaient en train d'être atteints». Il s'est toutefois refusé à fournir des détails, se contentant d'ajouter que «des bunkers avaient été touchés».

Le général a cependant reconnu que les aviateurs alliés «n'avaient pas encore réussi à couper les lignes de communication» des troupes irakiennes du théâtre. Le plan de la campagne aérienne «est relativement long» et les alliés «ne vont pas risquer (une offensive au sol) avant d'être confiants» que les troupes irakiennes enterrées dans le désert ont été suffisamment affaiblies par le siège, a-t-il souligné.



POUR L'HIVER

SOLDE DE MANTEAUX

MANTEAUX D'HIVER 100% LAINE ET MODÈLES EUROPÉENS DERNIER CRI POUR HOMMES ET JEUNES HOMMES

Ord. 445\$ à 595\$

218\$

Économisez 227\$ à 377\$

Un prix • Au choix
Tailles 38 à 46
5 styles • 6 couleurs

- simple bouton-nage
- double bouton-nage
- allure mode
- olive
- marine
- gris
- noir
- tabac
- ardoise

MAGASINEZ TÔT POUR AVOIR LA TAILLE, LA COULEUR ET LE STYLE QUI VOUS RECHERCHEZ.

• MAIL CHAMPLAIN BROSSARD • CENTRE ROCKLAND • LA PLACE VERTU • LES PROMENADES SAINT-BRUNO
• FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • 960, RUE SAINTE-CATHERINE OUEST • LES GALERIES D'ANJOU • LE CARREFOUR LAVAL

American Express, Visa, MasterCard, Diners, Carte Blanche, carte A. Gold & Sons

LA GUERRE DU GOLFE PERSIQUE

La Turquie promet une riposte en cas d'attaque irakienne

d'après AFP et Reuter
ANKARA

Le président turc Turgut Ozal a répondu hier à une menace voilée de Bagdad en assurant que, si son pays était attaqué par l'Irak, il riposterait. «Je peux vous dire ce que j'ai déjà dit, toute attaque contre la Turquie entraînera une attaque de représailles. Il n'y a aucun doute là-dessus. Si nous ne sommes pas attaqués, nous ne riposterons pas. Nous mêmes n'attaquerons pas», a-t-il dit à la chaîne de télévision allemande ARD.

Dans une note à son homologue turc, le ministre irakien des Affaires étrangères Tarek Aziz a accusé hier la Turquie

d'agression injustifiée pour avoir autorisé l'aviation américaine à lancer des raids à partir de sa base d'Incirlik.

Le chef de la diplomatie turque, Ahmet Kurtcebe Alptemocin, n'a pas réagi à la note irakienne, première réaction publique de Bagdad à l'utilisation de la base d'Incirlik depuis vendredi dernier par l'aviation américaine, d'où elle lance pratiquement sans désemparer des raids contre l'Irak.

Quelques heures après la réception de la note de Tarek Aziz, des avions de combat américains ont à nouveau décollé d'Incirlik pour une mission de nuit. Toutefois, l'activité semblait moins intense sur la base que les jours précédents.

On dit dans l'entourage de Turgut

Ozal qu'en cas d'attaque de la Turquie par l'Irak, la riposte sera proportionnée, sans pour autant entraîner le déclenchement d'une guerre. Le président a confiance en défense contre les missiles irakiens Scud offerte par les missiles Patriot déployés à Incirlik et à Diyarbakir, ajoute-t-on.

Deux de ces missiles Patriot installés par l'armée néerlandaise ont été tirés hier près de Diyarbakir à la suite d'une erreur d'ordinateur. Ils n'ont fait ni victime, ni dégâts, ont dit des porte-parole militaires turc et néerlandais.

Le président Ozal a le sentiment qu'après avoir soutenu l'alliance anti-irakienne, la Turquie verra sa position renforcée à l'issue du conflit, dit-on dans

son entourage. L'opposition turque lui reproche en revanche d'entraîner inutilement le pays vers la guerre.

D'autre part, le guide suprême de la Révolution iranienne, l'ayatollah Ali Khamenei, a accusé le président George Bush d'être un meurtrier qui mène la guerre contre l'Irak avec cruauté et sans merci. L'ayatollah, cité par la télévision iranienne, reçue à Chypre, a déclaré que le «régime irakien et ses meneurs» étaient également responsables de la guerre mais que l'Iran était inquiet pour «la nation et le pays d'Irak».

«M. Bush est un meurtrier et un criminel en raison du bombardement des villes d'Irak et le massacre du peuple de ce pays», a-t-il ajouté lors d'une réunion

dans le cadre d'un séminaire dans la ville sainte de Oum.

Par ailleurs, les forces armées iraniennes sont en état d'alerte maximum contre toute éventuelle agression, a déclaré hier le commandant des Gardiens de la Révolution. Dans un entretien publié hier par le quotidien Kayhan, le chef des Gardiens islamiques a précisé que le regroupement massif et l'entraînement au combat de soldats iraniens au sud et à l'ouest du pays, près de la frontière avec l'Irak, était purement défensif. Selon lui, la présence des forces américaines pourrait compromettre la sécurité de la région pendant au moins dix ans. «Les grands ennemis du monde islamique», a-t-il ajouté, faisant apparemment référence à Israël, pourraient tirer profit de la situation.

Moubarak livre à ses concitoyens un «témoignage pour l'histoire»

Un long plaidoyer, à la fois ferme et défensif, face à une opinion publique d'où commencent à émaner des critiques

AFP
LE CAIRE

Le président égyptien Hosni Moubarak a livré hier sa version des événements qui ont mené, depuis juillet dernier, à la guerre du Golfe, justifiant devant son opinion publique sa prise de position anti-irakienne.

Dans un discours prononcé devant le parlement, il s'est efforcé de convaincre du bien-fondé de sa thèse les Égyptiens qui seraient portés à la critiquer et a réglé au passage ses comptes avec les régimes arabes qui n'ont pas pris leurs distances à l'égard de Bagdad.

Suivi à la radio, dans la rue, ou à la télévision, le discours du président égyptien est apparu comme un long plaidoyer, à la fois ferme mais défensif, face à une opinion publique d'où commencent à émaner des critiques concernant en particulier la violence des coups portés à l'Irak par la coalition internationale et l'envoi

de 35 000 militaires égyptiens en Arabie Saoudite.

«Chaque citoyen doit connaître les raisons qui ont conduit à envoyer ces troupes», a dit le président Moubarak, rappelant qu'il avait décidé ce déploiement en conformité avec le pacte de défense commune arabe signé en 1950.

Insistant sur la nécessité de «présenter les faits à ceux qui ont été abusés», le chef de l'État s'est lancé dans un rappel détaillé — un «témoignage pour l'histoire», a-t-il dit — des différents contacts qu'il avait eus avec le président irakien depuis juillet, affirmant: «Dieu sait les efforts que nous avons déployés pour protéger l'armée, le peuple et la terre d'Irak de la destruction».

«Réveillez-vous», a-t-il lancé à l'adresse de ceux qui contestent l'envoi de militaires égyptiens.

Il y a eu beaucoup de discussions à ce sujet aux États-Unis, en France, en Grande-Bretagne,

mais ces débats ont cessé «dès que l'État eût pris sa décision et il n'y a plus eu qu'un seul rang, une seule voix, derrière les gouvernements de ces pays (...) C'est cela la démocratie et la dignité nationale».

Ponctuant le récit de chacune de ses démarches rejetées par le président irakien d'un «mais je n'avais pas perdu espoir», le président Moubarak s'est également défendu d'avoir «poussé à la guerre» ou d'avoir cédé à des pressions étrangères en ce sens.

M. Moubarak a affirmé au contraire que, partisan d'une solution arabe, il avait «fait l'impossible» pour éviter d'en arriver là, mais qu'il s'était heurté à l'intransigeance de Saddam Hussein. «Cet homme est sur une autre planète, pas sur la nôtre (...) Il a choisi d'être tout seul», a-t-il dit, ajoutant que le dirigeant irakien préférerait «sacrifier son peuple, son pays et son armée, plutôt que de revenir sur sa position».



Le président égyptien s'est adressé à son peuple, hier.

PHOTOLASER FC

Économisez
97\$ à 157\$

«À seulement 138\$, j'ai tellement aimé les manteaux d'hiver à doublure amovible chez A. Gold & Sons que j'ai essayé 4 des 8 modèles avant d'acheter celui qui me plaisait le plus, et, comme toujours, les retouches sans frais.»

P.S. Je me suis également offert un superbe châle italien en solde à 29\$.

MANTEAUX PRATIQUES À DOUBLURE AMOVIBLE POUR PASSER L'HIVER AU CHAUD 8 MODÈLES 6 TEINTES

VOTRE CHOIX TOUS À UN SEUL PRIX TAILLES 4 À 14

ORD. 235\$ À 295\$ SEULEMENT 138\$ Économisez 97\$ à 157\$

En solde également CHÂLES ITALIENS Ord. 45\$ 29\$

Remarque: seulement 4 modèles sur 8 sont illustrés. Magasinez tôt afin de trouver le modèle, la teinte et la taille que vous recherchez.

Comme toujours, les retouches sans frais.

A. Gold & Sons
DEPUIS 1900

• LES PROMENADES SAINT-BRUNO • LES GALERIES D'ANJOU
• MAIL CHAMPLAIN BROSSARD • CENTRE ROCKLAND • LA PLACE VERTU
• FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • 960, RUE SAINT-CATHERINE OUEST • LE CARREFOUR LAVAL.
American Express, Visa, MasterCard, Diners, Carte Blanche, carte A. Gold & Sons

Attentats et manifestations se multiplient dans plusieurs pays

d'après Reuter et AFP
LE CAIRE

La guerre du Golfe a déclenché des attentats pro-irakiens et des agressions anti-arabes dans plusieurs pays, mais l'internationalisation du conflit annoncée par Saddam Hussein ne s'est toujours pas produite.

D'autre part, les manifestations pro-irakiennes et contre la guerre se sont encore poursuivies hier dans plusieurs pays.

Depuis le début de la guerre, il

ya plus d'une semaine, des attentats visant des intérêts américains, britanniques, français, saoudiens et de l'OTAN ont été enregistrés aux Philippines, en Turquie et au Liban.

Invokant des risques de terrorisme, des gouvernements occidentaux ont expulsé des dizaines de diplomates et d'étudiants irakiens et renforcé leurs mesures de sécurité.

Parallèlement, des biens ou des ressortissants arabes étaient la cible d'agressions en France, aux États-Unis et en Australie.

Mais le seul attentat directement lié à Bagdad a été l'explosion, samedi à Manille, d'une bombe que deux Irakiens se préparaient à poser devant une bibliothèque américaine. Le gouvernement philippin a réagi en expulsant un diplomate et deux étudiants irakiens.

Le Los Angeles Times écrivait hier que cet incident a permis de mettre au jour un réseau d'activistes entraînés à Bagdad et dispersés dans le monde entier.

Selon ce journal, des ambassades irakiennes se sont servies de leur valise diplomatique pour importer des armes et des explosifs, et Bangkok servirait de plaque tournante en Asie à des activités terroristes irakiennes.

En Turquie, trois explosions ont endommagé des bureaux américains et une installation de l'OTAN à Istanbul.

Au Liban, trois attentats à la bombe ont frappé des banques liées à la Grande-Bretagne, à la France et à l'Arabie saoudite. Ils se sont soldés par un mort.

Cheikh Mohammed Hussein Fadlallah, chef spirituel du mouvement chiite libanais Hezbollah, a déclaré que les musulmans répondraient favorablement à un appel à la Guerre sainte du président Saddam Hussein.

La France a mis en place un plan de sécurité et a expulsé hier 16 personnes, dont dix Irakiens, après un appel anonyme à l'ambassade de France à Alger qui annonçait des attentats possibles contre le complexe pétrochimique de Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône).

Plusieurs incidents anti-arabes ont par ailleurs été enregistrés le week-end dernier en France.

En Australie, un cocktail molotov a explosé hier dans un centre islamique de la banlieue de Sydney. Il n'y a pas eu de victime mais les dirigeants de la communauté musulmane australienne ont conseillé aux 300 000 membres de celle-ci de louer les services d'agents de sécurité.

Aux États-Unis, un café, propriété d'un Libanais, a été détruit par le feu à Los Angeles. Un responsable de la police de Detroit, où vit la communauté arabe la plus importante du pays, a fait état d'une nette recrudescence des menaces proférées contre les personnes d'origine arabe.

En Italie, 60 000 policiers et soldats sont mobilisés pour parer à d'éventuels attentats terroristes liés à la guerre du Golfe.

Quant aux manifestations contre la poursuite de la guerre, plus de 3000 personnes ont défilé hier à Alger aux cris de «L'unité pour la paix» et «Fahd, agent des Américains».

L'Algérie est d'ailleurs saisie par une fièvre pro-irakienne inspirée par les intégristes musulmans qui tentent de tirer un profit politique du soutien de l'opinion publique à Saddam Hussein.

Superquiz

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

Le concours est ouvert aux jeunes de 6 à 12 ans, de la 1^{re} année du primaire à la 1^{re} année du secondaire;

Chaque semaine, les participants doivent répondre à trois questions portant sur le contenu de La Presse des six-douze de la semaine précédente. Certaines de ces questions exigeront une recherche;

Chaque bonne réponse à une question mérite un point pour un total de trois points par questionnaire sans faute;

L'inscription au Superquiz se fait en remplissant le bon de participation publié avec le premier questionnaire et en le renvoyant avant la date limite à l'adresse mentionnée ci-dessous;

Il s'agit d'une participation de classe (30 élèves par classe maximum) et chaque classe envoie un seul coupon-réponse par semaine;

À la fin du concours, les quatre classes qui auront accumulé le plus de points seront admissibles au Superquiz final qui se tiendra en juin 1990 à Radio-Canada;

Il y aura une finale pour les jeunes participants de la 1^{re} à la 4^e année du primaire et une autre pour ceux de la 5^e année du primaire à la 1^{re} année du secondaire;

La date limite pour s'inscrire au Superquiz est le lundi 5 novembre 1990; après cette date, les participants ne seront plus éligibles au tournoi final.

Chaque classe participante recevra par retour du courrier les règlements complets du concours ainsi qu'un numéro d'identification et une fiche de conseils pratiques; Il est important de conserver toutes les pages de La Presse des six-douze puisque le tournoi final portera sur l'actualité de toutes les semaines.

Superquiz no 13

- Quelle est l'une des conditions importantes qu'a posées Saddam Hussein à son retrait possible du Koweït?

- Selon les manifestants pacifistes, pour quelle raison se bat-on dans le golfe Persique?

a) pour du sang b) pour le pétrole

c) pour libérer le Koweït d) pour tuer Saddam Hussein
- Quel était le nom du dernier roi à régner sur l'Irak?

REMPLISSEZ LE BON DE PARTICIPATION CI-DESSOUS ET RETOURNEZ-LE AVEC VOS RÉPONSES À L'ADRESSE INDIQUÉE (date limite: le 15 février 1991).

La Presse des six-douze
7, rue Saint-Jacques
MONTRÉAL (Québec)
H2Y 1K9

Nom du professeur: _____

Nom et adresse de l'école: _____

Noméro de téléphone: _____

Année scolaire: _____

Noméro d'identification: _____

Deux témoins affirment qu'Arsenault leur avait offert un « contrat »

PIERRE BELLEMARE

Deux témoins ont affirmé hier, au procès de Dollard Jos Arsenault, que cet individu de 61 ans leur avait proposé un marché, à tour de rôle, visant à liquider Robert Lagacé, ex-policier de 47 ans,

En bref

LA SO ENQUÊTE A CRABTREE

Les policiers de la Sûreté du Québec ont ouvert une enquête sur les circonstances de la mort d'une femme d'environ 30 ans dont le cadavre a été découvert hier matin dans un banc de neige, en bordure de la montée Saint-Lacques, à Crabtree, près de Joliette. Un appel anonyme au poste de la SQ de Joliette a mené les policiers sur les lieux. Le corps congelé et nu était recouvert de neige. La mort remonterait à plusieurs jours.

LA FILIÈRE COLOMBIENNE MISE EN ÉCHEC?

La Sûreté du Québec affirme avoir fait une brèche dans une filière colombienne grâce à une saisie de huit kilos de cocaïne d'une valeur d'environ 8 millions effectuée, hier, à Saint-Constant, au sud de Montréal. La drogue se trouvait dans le coffre d'une automobile qui a été interceptée sur la route 132 par des membres de la division de la répression du banditisme. Le conducteur de l'automobile, un ressortissant colombien de 23 ans, a été appréhendé et doit comparaître aujourd'hui en Cour du Québec, à Longueuil, sous des accusations de possession de cocaïne dans le but d'en faire le trafic.

CHAUFFEUR DE CAMION ENLEVÉ À MONTRÉAL

Un chauffeur de camion a été enlevé à la pointe du revolver et délesté de sa cargaison de cigarettes d'une valeur de 600 000 dollars, hier, dans l'est de Montréal. Selon la police, le camionneur s'apprêtait à décharger quelque 400 caisses de cigarettes dans un entrepôt situé au 9205 rue Notre-Dame Est, en début de matinée hier, lorsque des inconnus armés l'ont forcé à reprendre la route jusqu'à LaSalle. Une fois à cet endroit, les suspects ont rapidement transbordé la cargaison dans un autre camion avant de prendre la fuite dans une direction inconnue. Ils n'ont pas été revus depuis. Le chauffeur et le camion-remorque vide de son contenu ont été retrouvés un peu avant midi. D'après les policiers, l'homme était en état de choc, mais il n'avait pas été molesté. L'enquête se poursuit pour épingle les coupables.

POPOVICI RENONCE À SON ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE

L'avocat et professeur de droit Adrian Popovici a renoncé à son droit de subir une enquête préliminaire, hier, et le juge Jacques Coderre, de la Cour du Québec, l'a cité immédiatement à son procès. Me Popovici est accusé de menaces de mort à l'endroit de son ex-épouse, Me Micheline Parizeau, et de port d'arme dans un dessein dangereux. Il avait été arrêté le 8 octobre à son domicile d'Outremont par la police de la CUM et avait été remis en liberté sous certaines conditions dix jours plus tard. Le juriste bien connu reviendra en cour le 7 mars pour connaître la date de son procès. Me Popovici, qui est représenté par Mes François Daviault et Harvey Yarosky, a également renoncé au droit de subir un procès devant jury. Il sera donc jugé par un juge seul de la Cour du Québec.

UNE ALERTE GÉNÉRALE

Une centaine de pompiers répondant à une alerte générale ont travaillé jusqu'aux petites heures du matin, hier, pour venir à bout d'un incendie qui s'est déclaré dans une confiserie située au 20 rue Henri IV, à Montréal. Grâce à leur travail acharné, les pompiers ont pu confiner les flammes à la salle d'entreposage de l'immeuble d'une superficie d'environ 8000 pieds carrés. L'atelier où se préparaient les confiseries, à l'avant, a été touché par l'eau et la fumée. Les pertes sont quand même considérables. Les flammes auraient pris naissance vers 1 h, à l'arrière du vaste magasin. Il a toutefois fallu près de quatre heures aux pompiers pour les maîtriser. Une vingtaine de logis avoisinants, boulevard Saint-Laurent, ont été évacués par mesure de précaution. Six ou sept pompiers ont souffert du froid sibérien qui sévissait durant la nuit. Une enquête est en cours pour déterminer la cause exacte de l'incendie.

LA SECTION TECHNIQUE ENTRE EN SCÈNE À DORVAL

Les policiers de la section technique de la police de la CUM (SWAT) ont dû intervenir, tard mercredi soir, à l'aéroport de Dorval, pour démanteler ce qu'ils croyaient être un engin explosif de fabrication artisanale. À l'aide d'un robot, les policiers ont fait « sauter » le colis suspect. Il s'agissait, comme c'est souvent le cas, d'un sac en papier brun rempli de bouts de bois reliés à une minuterie. Le paquet avait été déposé au deuxième palier du stationnement extérieur de l'aéroport.

abattu le 11 septembre 1989 à son domicile de Laval.

Gérard Désautels, un ouvrier d'Acton Vale, ne connaissait à peu près pas son nouveau voisin Arsenault lorsqu'à la mi-juillet 1989, celui-ci a immobilisé sa voiture devant chez lui et lui a déclaré sans descendre du véhicule: « Je veux faire un marché avec toi. Veux-tu aller faire une collecte à Laval? », précisa-t-il en lui présentant une arme.

« Non! Je n'embarque pas dans cette gimmick », a rétorqué le témoin en remarquant la présence dans l'auto d'un jeune homme de 22 ans, qu'il devait plus tard identifier comme étant Daniel Fontaine.

Le « contrat » consistait à éliminer Lagacé qui, insatisfait des tra-

voux de rénovation effectués par l'accusé, refusait de lui verser les 19 510\$ réclamés. Le litige devait d'ailleurs être entendu en Cour Supérieure, deux jours après l'assassinat de la victime. Entre-temps, Arsenault avait enregistré un « privilège » sur la maison de Lagacé.

Le jeune Fontaine, qui soutient avoir été harcelé durant six mois par l'accusé, afin d'éliminer Lagacé « avant le 15 septembre 1989 », a expliqué que, pour Arsenault, la seule façon de récupérer les 19 510\$ était de faire disparaître la victime.

Fontaine a eu une enfance malheureuse et il a connu des démêlés avec la justice. Il a déjà plaidé coupable d'un vol par effraction et de menace de mort et au mo-

ment de rencontrer l'accusé, à l'été 1988, il était extrêmement dépressif.

Comme Arsenault l'a aidé à remonter la pente, il s'est lié d'amitié avec lui et sa femme. Pour manger et avoir un abri, il leur rendait divers services. Six mois avant le meurtre, Arsenault lui suggère donc de se transformer en tueur à gages.

L'accusé est disposé à lui donner l'Escort de sa femme ou une somme de 5000 dollars. Il lui donne des cours de tir. Il l'emmène en deux occasions devant la maison de la victime, à Laval. Fontaine accompagne l'accusé en Cour Supérieure, pour qu'il puisse voir discrètement son éventuelle victime.

Jouissant de la protection de la

Cour, dans le présent procès, le jeune homme de 22 ans fait mine d'accepter la proposition, mais au fond, il ne tient pas à remplir cette mission, même si au début, il demande à un de ses amis s'il serait disposé à s'associer à lui. Il gagne du temps, en élaborant divers scénarios de meurtre.

« Je ne voulais pas de trouble et je ne voulais que Jos en ait. J'ai fait semblant d'accepter, pour ne pas qu'il l'offre à d'autres », déclare Fontaine. Il était en train de reorienter sa vie et se trouvait dans un dilemme. Fontaine note qu'il ressent encore une certaine admiration pour l'accusé.

Il a toutefois « craqué », un mois après le meurtre, après avoir été cuisiné par les policiers de Laval. « Je leur ai fait certaines révé-

lations et, soudainement, j'ai senti que j'étais allé trop loin. »

Par la suite, au terme d'un interrogatoire de deux jours, il a déballe le sac et a collaboré activement avec les policiers, afin de constituer la preuve de la Couronne. Lagacé est tombé sous les balles d'un Colt 38-40, moins de deux heures après avoir reçu la visite de l'accusé. Personne n'a été témoin du crime.

Arsenault, ancien policier lui aussi, mis sous arrêt le 18 janvier 1990, possède quelques armes, dont un Colt 38-40, qu'on a déposés hier devant le jury, présidé par le juge Jacques Ducros, avant d'ajourner le procès, qui reprendra lundi au Palais de justice de Montréal.

CUIR N°1

Le seul grand magasin de cuir à Montréal.



Le sofa Lord (200 x 95 x h 94) cuir sauvage Ascot, vachette pleine fleur, pure aniline, 4 coloris.

Le sofa Cap Vert (205 x 98 x h 80) cuir Casal, vachette pleine fleur, teintée dans la masse, 14 coloris.

Avant de présenter sa nouvelle collection 1991, Cuir N°1 Montréal vous propose des prix soldés exceptionnels sur le plus grand choix de salons cuir, réalisés dans les meilleurs cuirs européens.

Jusqu'à 50% de réduction! Dès le premier

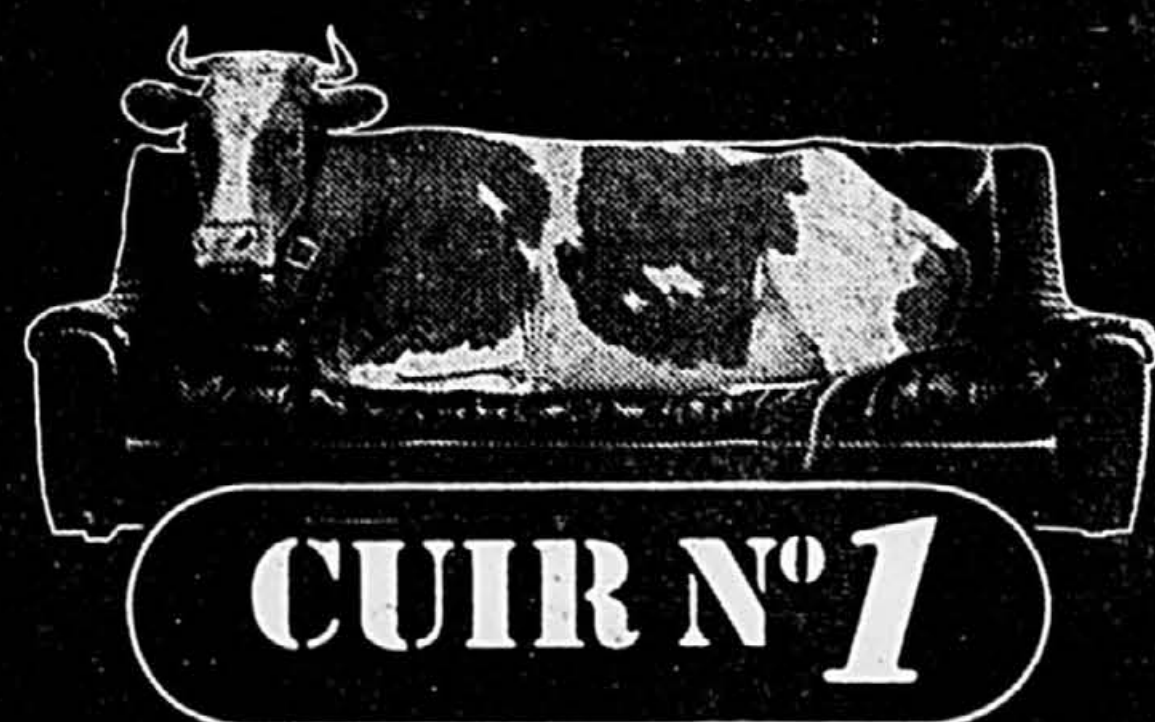
jour, des affaires fantastiques vous seront proposées. Mais attention, cette offre n'est valable que du 10 au 31 janvier!

Alors, n'hésitez pas à vous offrir le salon cuir de vos rêves chez Cuir N°1, le plus grand spécialiste du salon cuir.

Montréal.

1425, boul. René-Lévesque Ouest.
H3G 1T7. Tél. (514) 871-9144.

PARIS - MARSEILLE - NICE - BORDEAUX - LYON - STRASBOURG - BRUXELLES - LAUSANNE



Seul à Montréal:
plus de 100 modèles cuir en exposition.

50,1 millions pour une nouvelle cour municipale

GILLES GAUTHIER

La Ville de Montréal a accordé un premier contrat en vue de la construction d'une nouvelle cour municipale, qui coûtera 50,1 millions.

La firme Leroux, Chauhan et associés s'est vu octroyer un contrat de 625 000 \$, qui prend effet le mois prochain, pour la gestion du projet.

Selon le plan triennal d'immobilisations de la Ville, rendu public en septembre dernier, la construction se terminera en mai 1994. On expliquait que des sommes de 4,3 millions se-

ront dépensées au cours de chacune des années 1991 et 1992, en plus de 15,8 millions en 1993 et de 25,5 millions par la suite.

Même si on commence à accorder des contrats, l'emplacement du nouveau bâtiment de 18 000 mètres carrés est toujours inconnu. L'administration Doré prétendait hier que certaines négociations n'étaient pas encore terminées.

L'appel d'offres lancé en 1990 pour le choix d'un gestionnaire du projet affirmait que trois emplacements étaient envisagés dans le quadrilatère formé par les rues Saint-Laurent, Notre-Dame, Berri et Viger.

On ajoutait que les négociations étaient suffisamment avancées pour que l'emplacement soit annoncé dans les « termes de référence » remis aux firmes qui poseraient leur candidature. L'appel d'offres se terminait au début d'octobre dernier.

Le maire Doré avait déclaré en septembre 1990 que la nouvelle cour pourrait être érigée au-dessus de l'autoroute Ville-Marie, en face du Champ-de-Mars.

La cour municipale partage à l'heure actuelle avec la police un bâtiment appartenant à la Ville et situé rue Gosford. Il sera acquis par la CUM au coût de 9,4 millions.

Une chasse à l'homme fait deux blessés graves

Une chasse à l'homme a pris fin brutalement, en faisant deux blessés graves, hier vers midi à Montréal. Le véhicule volé de deux jeunes fuyitifs a fait un tonneau, après avoir dérapé dans une sortie de l'autoroute Ville-Marie, près de la rue Rose-de-Lima, un peu au nord de la rue Saint-Antoine.

La voiture du patrouilleur de la Sûreté du Québec qui les poursuivait a effectué un tête à queue et heurté un autre véhicule, dans la même courbe, pratiquement en même temps. Les deux voitures ont été endommagées. On ne déplorait pas de blessé.

Le verglas et la vitesse sont à l'origine des deux accidents.

Les deux fuyards, âgés d'environ 20 ans, ont été hospitalisés. Ils devront comparaître à Montréal sous des accusations de vol et de recel de voiture. L'enquête menée par la SQ du poste de Montréal-métro pourrait déboucher sur des accusations de délit de fuite et de conduite dangereuse.

Les deux hommes circulaient dans une voiture volée sur l'autoroute 15 sud, près de l'embranchement avec la 720 Est. Ils se sont enfuis après avoir été impliqués dans un accident qui s'est avéré sans gravité. Un patrouilleur de la SQ a alors pris en chasse la Honda Accord. La course qui s'est déroulée à vive allure s'est terminée abruptement quelques minutes plus tard.

LIQUIDATION

**SAMEDI
SEULEMENT!**

APRÈS

**OUVERTURE
DES PORTES À 9 H**

INONDATION

**UN JOUR SEULEMENT!
UN SEUL MAGASIN!**

PENDANT LA DERNIÈRE SEMAINE DE DÉCEMBRE, LE TOIT DE NOTRE MAGASIN A CÉDÉ ET PROVOQUÉ UNE INONDATION. DES MEUBLES DE QUALITÉ VALANT DES MILLIERS DE DOLLARS ONT ÉTÉ ENDOMMAGÉS. NOUS AVONS ÉVALUÉ LES DOMMAGES ET DÉCIDÉ DE LIQUIDER CES ARTICLES SANS DÉLAI. CE SOLDE CONSTITUE UNE OCCASION TOUT À FAIT EXCEPTIONNELLE D'ACHETER DES MEUBLES À PRIX INCROYABLEMENT RÉDUITS.

CANAPÉS • FAUTEUILS • CAUSEUSES • ÉLÉMENTS MURAUX • TABLES • MEUBLES DE SALLE À MANGER • MEUBLES DE CHAMBRE • MEUBLES DE CUISINE • LAMPES • TABLEAUX • ARTICLES DE LITERIE ET BIEN PLUS ENCORE! FAITES VITE!

VENEZ AVEC VOTRE CAMION, VOTRE REMORQUE OU VOTRE FOURGONNETTE!

**OUVERTURE DES PORTES À 9 H DEMAIN
PERSONNE NE SERA ADMIS DANS LE MAGASIN AVANT 9 H PRÉCISES.**

**ÉCONOMISEZ
JUSQU'À**

75%

ET PLUS!

CONDITIONS DE VENTE

- PREMIERS ARRIVÉS, PREMIERS SERVIS
- PAIEMENT COMPTANT OU PAR CHÈQUE SEULEMENT
- PAYEZ ET EMPORTEZ; LIVRAISON EN SUS
- VENTES FINALES; AUCUNE MISE DE CÔTÉ
- AUCUNE COMMANDE
- ARTICLES VENDUS TELS QUELS
- AUCUNE VENTE AUX MARCHANDS
- PERSONNEL SUPPLÉMENTAIRE SUR PLACE

LÉON

MAGASIN DE LAVAL SEULEMENT!

**CENTRE 2000, BOUL. ST-MARTIN OUEST, LAVAL
SCRTIE 9, AUTOROUTE DES LAURENTIDES**

LIGNE DE MONTRÉAL **336-7741**

LIGNE DE LAVAL **688-3851**

Réforme de la santé: Côté pourrait revoir l'impôt-service sur les prothèses

MARTHA GAGNON

Le ministre Marc-Yvan Côté a laissé entendre hier que l'impôt-service sur les prothèses et orthèses, annoncé dans le cadre de sa réforme, pourrait être modifié et même carrément abandonné.

«C'est la seule chose dans la réforme avec laquelle je ne me sens pas très à l'aise», a-t-il avoué hier, lors de sa tournée d'information à Montréal. Le ministre a expliqué qu'il étudiait actuellement les implications de cette mesure qui entrerait en contradiction avec l'une des politiques à l'égard des personnes handicapées. Certains groupes lui ont déjà fait part de leur mécontentement.

Il a aussi promis de rencontrer les associations et fédérations de personnes âgées pour discuter de l'impôt-service sur les médicaments qui, lui, ne disparaîtra pas. Le représentant de la Fédération de l'âge d'or du Québec, M. Philippe Lapointe, a expliqué que les gens étaient très inquiets.

Quelques instants auparavant, le ministre avait été accueilli par les huées d'environ 200 étudiants en médecine et résidents massés devant l'Université de Montréal qui protestaient contre sa réforme qui les touche durement.

Souriant, M. Côté a déclaré qu'il était disposé à discuter et peut-être même à modifier certaines mesures de la réforme à la condition qu'on lui garantisse qu'il y aura des médecins dans les régions éloignées.

«Si vous croyez avoir trouvé une meilleure façon que la mienne d'envoyer des médecins dans les régions, je suis prêt à en discuter. Mais vous avez besoin de présenter une proposition solide, car je ne me prêterai pas à des expériences», a prévenu le ministre. Il rencontrera la Fédération des médecins résidents et internes et la Fédération des étudiants en médecine, mardi, à Québec.

Selon le docteur Jean-Hugues Brossard, président de la Fédération des résidents, on pense avoir trouvé une formule de répartition des effectifs qui pourrait être acceptable à la fois pour le ministre

et les médecins. On refuse pour l'instant d'en dévoiler le contenu.

Le ministre a précisé que c'était la première fois qu'il traversait une manifestation de ce genre depuis le début de sa tournée d'information à travers la province. «Les résidents ne sont pas venus manifester dans les régions éloignées», a-t-il dit sur un ton ironique.

Hué à l'extérieur, le ministre a toutefois été bien accueilli à l'intérieur où l'attendaient une foule de représentants du réseau de la santé et des services sociaux de la région de Montréal. Après avoir insisté pour dire que sa réforme était intouchable et incontournable sur le fond, il a expliqué qu'il pouvait en bonifier certains aspects selon les suggestions qui lui seront faites dans les prochaines semaines. Mais il n'est pas question de tenir une autre commission parlementaire.

Les discussions entourant l'adoption du projet de loi en troisième lecture devraient débuter la semaine prochaine et durer de quatre à six semaines.

Un ralentissement de travail perturbe les services ambulanciers à Montréal

CONRAD BERNIER et MARTHA GAGNON

Le ministre Marc-Yvan Côté a été profondément choqué d'apprendre hier midi que les services ambulanciers de Montréal et de Laval étaient perturbés par un ralentissement de travail.

«Je ne vais pas tolérer cette situation bien longtemps», a-t-il prévenu. Le ministre a appris la nouvelle lorsqu'une femme l'ayant aperçu dans le corridor de la Cité de la santé s'est précipitée pour lui dire que son mari, atteint de cancer, ne pouvait pas être transporté en ambulance.

«C'est inacceptable! Son mari a dû s'étendre de peine et de misère dans une voiture pour retourner chez lui», a précisé M. Côté qui effectuait sa tournée d'information.

Des difficultés financières seraient à l'origine de ce ralentissement de travail. Ainsi, l'acquisition de la Coopérative des travailleurs des services ambulanciers de Montréal (CTSAM) par Urgences Santé est sérieusement

compromise. Bien plus, l'avenir de la CTSAM — celle-ci loue ses ambulances à Urgences Santé — est des plus sombres. Une faillite est même possible. A moins que la Coopérative accepte de discuter d'une restructuration importante, une réduction des emplois et des salaires, et finalement de la possibilité de devenir la propriété exclusive d'Urgences Santé.

Selon le président directeur général d'Urgences Santé, M. Pierre Lamarche, la situation est claire: la CTSAM a des dettes, trop de dettes, et cette situation empêche Urgences Santé d'en faire l'acquisition en comptant sur ses seules ressources financières. Il n'a toutefois pas précisé la nature de ces difficultés financières.

En septembre 1990, la direction générale d'Urgences Santé prévenait le ministre de la Santé et des Services sociaux que les coûts de location des ambulances de la CTSAM pourraient augmenter de 1 million de dollars annuellement, par suite de l'implantation de la TPS fédérale.

Le ministre donnait alors le mandat à Urgences Santé de véri-

fier les conditions d'une éventuelle acquisition de la CTSAM. Mais le ministre précisait qu'il ne verserait pas un sou pour une telle transaction et que celle-ci ne pourrait se faire que dans «un cadre d'autofinancement».

L'exécution du mandat a débuté en décembre 1990. Urgences Santé, qui a 1250 employés à Montréal et à Laval, a, bien sûr, vérifié les états financiers de la CTSAM.

La direction générale d'Urgences Santé a poursuivi des tractations pour une éventuelle acquisition en proposant trois conditions incontournables: restructuration de l'entreprise, réduction du personnel et des salaires. Hier, Urgences Santé a mis fin, au moins provisoirement, aux discussions.

Les membres de la CTSAM ont été convoqués en assemblée générale, en début d'après-midi, hier. Cette assemblée a duré près de quatre heures, ce qui a provoqué une réduction partielle du service ambulancier d'Urgences Santé. Il a été impossible de joindre un représentant de la Coopérative.

POUR LA PREMIÈRE FOIS! REPRISES DE FOURRURE AU PALAIS DU COMMERCE

NOUS VOULONS VOS FOURRURES!

Nous ouvrons une chaîne de magasins de fourrures d'occasion à travers le Canada. C'est la raison pour laquelle nous désirons vous racheter vos fourrures. 48 des plus importants fourreurs de Montréal et de Toronto unissent leurs efforts pour cet événement exceptionnel. Ne manquez pas la chance d'échanger votre fourrure et de recevoir jusqu'à 2000\$ de reprise. De plus, avec plus de 4000 fourrures nous offrons le plus vaste choix qui soit. Et vous pouvez bénéficier jusqu'à 70% de réduction, avec ou sans reprise. C'est donc un solde à ne pas manquer.



Jusqu'à 2000 \$ de reprise

T.P.S. à nos frais

HÂTEZ-VOUS!
2 DERNIERS JOURS

VENDREDI
25 JANVIER
DE 9 H À 21 H

SAMEDI
26 JANVIER
DE 9 H À 17 H

Jusqu'à
70%
de rabais

Reprises
déduites
du prix
de vente

Les illustrations ne correspondent pas aux manteaux en solde. Choix limité. Voici quelques exemples

Description	évaluation	prix cour.	prix PduC
Ravissant manteau rat musqué	1495	1195	395
Veste coyote	1750	1499	395
Superbe veste chat sauvage	1950	1599	495
Veste chat sauvage pour homme	1950	1560	495
Très beau manteau coyote	2175	1599	875
Splendide manteau chat sauvage	2300	1899	955
Luxeux manteau vison d'élevage	2850	2280	1195
Manteau renard argenté russe	7750	5900	2175
Superbe manteau vison d'élevage	6750	4990	2475
Magnifique manteau vison femelle	8750	6499	3775
Somptueux manteau de zibeline	10200	8600	2900

**BEAU MANTEAU
CHAT SAUVAGE**
ÉVALUATION À 2 300 \$

Prix Palais du Commerce
995 \$

6444 \$

ou par mois sur approbation de crédit

**MANTEAU VISON
D'ÉLEVAGE LUXUEUX**
ÉVALUATION 2850 \$

Prix Palais
du Commerce
1 195 \$

7739 \$

ou par mois sur approbation de crédit

Paiement comptant 1195 \$. Coût total 1393,02 \$
 Frais de crédit 198,02 \$ à un taux de 20% sur 16 mois

Paiement comptant 995 \$. Coût total 1150,92 \$
 Frais de crédit 154,92 \$ à un taux de 20% sur 16 mois

Financement sur place — Approbation de crédit



**AU PALADIUM
DU PALAIS DU COMMERCE**
métro Berri
tél.: 284-3113

RÉSULTATS

loto-québec

Tirage du 91-01-23

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi!

6/6 0 1 975 970,20\$
 5/6+ 8 93 309,70\$
 5/6 194 2 942,40\$
 4/6 11 680 94,00\$
 3/6 223 642 10,00\$

VENTES TOTALES: 14 727 700,00\$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 5 000 000,00\$

PROCHAIN TIRAGE: 91-01-26

Tirage du 91-01-23

Extra. Vous pouvez jouer jusqu'à 20 h les soirs de tirage

NUMÉROS LOTS
 846364 100 000 \$
 46364 1 000 \$
 6364 250 \$
 364 50 \$
 64 10 \$
 4 2 \$

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Les associations de locataires réclament un contrôle des hausses de loyer

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ L'augmentation des coûts du chauffage et de l'électricité rend «intenable» la situation financière de plusieurs locataires québécois. En conséquence, l'État doit, par un contrôle universel, limiter à deux p. cent les hausses de loyer.

C'est ce que proposent les principaux organismes de protection des locataires, dont le Regroupement des comités de logement et des associations de locataires, et le Front d'action populaire en réaménagement urbain.

Il n'est pas rare, disent les porte-parole de ces organismes sans but lucratif, que les ménages doivent payer une centaine de dollars par mois pour se

chauffer à l'électricité. Selon eux, les récentes augmentations de tarif d'Hydro-Québec (23 p. cent «d'ici au printemps») ajoutées aux hausses du prix des loyers, rendront la situation «intenable pour des milliers de ménages locataires».

Le contrôle devrait être «universel et obligatoire», et la limite des hausses de loyer fixée à deux p. cent devrait être imposée pour une période de cinq ans. Les dispositions devraient être applicables à tous les baux. Le dépôt à la Régie du logement des baux et de leur prix devrait aussi être obligatoire.

Le porte-parole du Front d'action populaire, M. Jean-Pierre Wilsey, croit que ces mesures radicales s'imposent parce que l'effet combiné des frais de chauffage, des hausses de loyer et de la diminution des revenus «augmentent les efforts à la li-

mite du supportable pour les locataires». Il fait d'ailleurs valoir qu'un ménage sur cinq, au Québec, selon le recensement de 1986, doit consacrer plus de la moitié de son revenu pour se loger; un ménage sur deux débourse plus de 25 p. cent.

Le secrétaire de la Société Saint-Vincent-de-Paul a pour sa part rappelé que, selon des études, les ménages du Plateau Mont-Royal versent 46 p. cent de leur revenu au loyer.

Un porte-parole d'Hydro-Québec a précisé que la hausse de la facture d'électricité prévue cette année, y compris les nouvelles taxes, est de 13 p. cent. Une nouvelle hausse des tarifs de sept p. cent a été accordée à Hydro à partir du premier mai. Selon ce porte-parole de la société d'État, tout compte fait, les tarifs d'Hydro-Québec reste-

ront, l'année prochaine, les plus bas en Amérique après ceux de Seattle dans l'état de Washington.

Les associations de protection des locataires ont répliqué que ces hausses d'électricité «ont des conséquences dramatiques pour de nombreux ménages».

La Table de concertation sur la faim à Montréal réunit les principaux organismes de distribution de la nourriture aux démunis. Son président, M. Guy Paiement, estime que le nombre des personnes ayant recours aux Centres de dépannage est en forte augmentation. Il a pour sa part proposé un gel des loyers à leur état actuel «pendant deux ou trois ans», c'est-à-dire pour la période que durera la récession. Selon lui la question du logement ne doit pas faire oublier qu'il faut «repenser l'ensemble des mesures sociales».

SEARS OFFENSIVE ÉCONOMIQUES

prend fin demain

Prix en vigueur jusqu'au 26 janvier 1991

et bons achats habituels



sauf avis contraire, dans la limite des stocks disponibles.

RABAIS 25%^{††}

TOUTES LES ROBES EN TAILLES MOYENNES POUR FEMMES

RIEN QUE 9,99\$ ch. Sélection de vêtements d'automne pour hommes: chandails, chemises habillées, hauts et pantalons pour jeunes hommes.

POUR LES VÊTEMENTS: ACHAT SUR PLACE

ARRÊT

RABAIS 20-50%^{††}. Tous les revêtements de sol en vinyle.

RABAIS 15-33%^{††}. Toute notre sélection de parquets.

RABAIS 20-50%^{††}. Tous nos parquets en lames.

RABAIS 20\$. Stores verticaux 76 x 84" en PVC. No 54150.

Ancien ord. 129,99\$.

Nouveau ord. 128,27\$. Ch...102,61\$

RABAIS 3-7\$. Stores à couper pour fenêtre. Série 55026.

Anciens ord. 10,99\$-21,99\$.

Nouveaux ord. 10,49\$-21,02\$

Ch...7,49\$-14,02\$

RABAIS 40%^{††}. Peinture Joie de vivre Plus au latex mat satiné. 4 L.

Ancien ord. 34,99\$.

Nouveau ord. 33,04\$. Ch...19,81\$

RABAIS 13\$. Tous les autres finis d'intérieur de la peinture Joie de vivre Plus.

RABAIS 40\$. Contre-porte. 2 modèles.

Anciens ord. 249,99\$-289,99\$.

Nouveaux ord. 245,82\$-285,36\$.

Ch...205,82\$-245,36\$

RABAIS 42\$. Aspirateur d'atelier 30 L. Débit de 100 pi. cu/min.

Ancien ord. 149,99\$.

Nouveau ord. 142,24\$. Ch...99,99\$

RABAIS 10\$. Aspirateur d'atelier 20 L. Débit de 50 pi. cu/min.

Ancien ord. 79,99\$.

Nouveau ord. 74,06\$. Ch...64,06\$

RABAIS 2-65\$. Outils à moteur Craftsman choisis. Tourets, toupie, etc.

Anciens ord. 109,99\$-169,99\$.

Nouveaux ord. 102,51\$-165,03\$

Ch...99,99\$

RABAIS 80\$. Purificateur d'air électronique Kenmore se plaçant sur la fournaise. No 48324.

Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears

RABAIS 40-50%^{††}

TOUS LES ENS. SEARS-O-PEDIC

En voici un exemple:

MOITIÉ PRIX! 'Infinité' à ressorts ensachés, garantie de 20 ans.

Anciens ord. 1399,98\$-2699,98\$.

Nouveaux ord. 1313,98\$-2535,28\$.

Ens...649,99\$-1259,64\$

Détails complets de la garantie en magasin

RABAIS 15-25%^{††}. Toutes les tables d'appoint. Optez pour le modèle qui vous convient!

RABAIS 15-25%^{††}. Tous les éléments muraux, meubles audio-vidéo et vitrines.

RABAIS 20-33%^{††}. Tous les meubles pour chambre des jeunes. Venez sans tarder!

RABAIS 100-900\$^{††}. Tous les mobiliers de chambre à coucher des maîtres.

RABAIS 30-100\$^{††}. Tous les mobiliers de cuisine.

RABAIS 100-600\$^{††}. Tous les mobiliers de salle à manger.

RABAIS 10-25%^{††}. Toute notre sélection d'accessoires de décoration.

POUR LA CUISINE

RABAIS 40%. Articles 'Le Creuset' vendus séparément. Choix de pièces.

MOITIÉ PRIX. Détergent à lessive Kenmore. 24 L.

Ancien ord. 59,99\$.

Nouveau ord. 57,78\$.

Ch...28,89\$

RABAIS 10-40\$. Batteries de cuisine variées, y compris en acier inoxydable.

RABAIS 20-25%^{††}. Tous les lampadaires, lampes de table, de bureau ou d'appoint.

RABAIS 20%. Sélection d'articles en verre et d'ensembles de carafe.

RABAIS 20-50%. Ens. de couverts variés en acier inoxydable ou plaqués argent.

RABAIS 2-20\$. Appareils variés de marques réputées: Braun, G.E. et autres.

NI PAIEMENT NI FRAIS DE CRÉDIT JUSQU'EN JUILLET 1991

SEULE APPROBATION DU SERVICE DU CRÉDIT

N'OUBLIEZ PAS CHEZ SEARS, IL N'Y A AUCUN ACOMPTÉ À PAYER SUR APPROBATION DU SERVICE DU CRÉDIT.

L'offre s'applique aux: barbecues à gaz de 200\$ ou plus, tondeuses de 200\$ ou plus, tracteurs de jardinage, accessoires pour tracteurs si achetés avec un tracteur, piscines de 4', ensemble de piscines et propulseurs. L'offre 'Ni paiement' est en vigueur jusqu'au samedi 16 mars 1991 dans les magasins Sears, bureaux de vente et tous les catalogues Sears en cours. CETTE OFFRE NE S'APPLIQUE PAS AUX ARTICLES SOLDÉS DES CENTRES DE LIQUIDATION.

LIQUIDATION! Tous les tracteurs, barbecues à gaz, tondeuses 1990 en stock.

ARRÊT

PLUS DE 500 MEUBLES EN SOLDE!

RABAIS 10-25%. Sélection de canapés.

RABAIS 10-25%^{††}. Tous les fauteuils.

RABAIS 10-20%^{††}. Tous les canapés-lits.

RABAIS 10%^{††}. Tous les panneaux de chevet.

^{††}Sur articles à prix ord. seulement.

OPTEZ POUR KENMORE!

RABAIS 140\$. Laveuse 9 programmes de grand capacité, 5 températures. Blanc. Série 266 140 300.

Ancien ord. 779,99\$.

Nouveau ord. 738,51\$.

Maintenant...598,51\$

Ton amande plus cher. 5 autres modèles en solde

RABAIS 140\$. Sécheuse 7 programmes de grande capacité à grille pour séchage. Blanc. Série 266 180 300.

Ancien ord. 589,99\$.

Nouveau ord. 557,57\$. Ch...417,57\$

Ton amande plus cher. 5 autres modèles en solde

RABAIS 70\$. Micro-ondes 0.8 pi. cu., 700 watts. Mise en marche différée. 2 couleurs. Série 226 187 050.

Ancien ord. 329,99\$.

Nouveau ord. 308,70\$.

Maintenant...238,70\$

5 autres modèles en solde

RABAIS 141\$. Lave-vaisselle à encastrer à Pompe de séparation^{MD}, devant noir quadrillé.

Série 226 170 331. Ancien ord. 689,99\$.

Nouveau ord. 650,17\$. Ch...509,17\$

Modèle mobile plus cher. 8 autres modèles en solde

RABAIS 166\$. Cuisinière 30" à minuteur électrique 7 boutons. Blanc. Nettoyage facile. Série 226 166 090.

Ancien ord. 939,99\$.

Nouveau ord. 885,60\$. Ch...719,60\$

Ton amande, autonettoyant, porte en verre noir, plaques-fonte plus chers. 12 autres modèles en solde

RABAIS 150\$. Réfrigérateur sans givre 13.6 pi. cu. Blanc. CD. Série 466 145 400. Ancien ord. 1069,99\$.

Nouveau ord. 1004,42\$.

Maintenant...854,42\$

Ton amande, CG plus chers

15.6 et 17.5 pi. cu. aussi offerts

16 autres modèles en solde

RABAIS 190\$. Aspirateur traîneau Power-Mate^{MD} avec éclairage. 1100 W. 206 132 690. Ancien ord. 469,99\$.

Nouveau ord. 452,54\$.

Maintenant...262,54\$

16 autres modèles en solde

2 DERNIERS JOURS!

SOLDE DE CHAUSSURES

Chaussures pour toute la famille.

NOUS AVONS RAYÉ L'ANCIENNE TAXE*

Les prix annoncés ou affichés ne comprennent pas la TPS ou la taxe provinciale

*Taxe fédérale de vente

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Ville St-Laurent, la Place Vertu, 335-7770; Brossard, Mail Champlain, 465-1000; Anjou, Galeries d'Anjou, 353-7770; Laval, Carrefour Laval, 682-1200; LaSalle, Carrefour Angrignon, 364-7310; St-Jérôme, Carrefour du Nord, 432-2110; St-Jean-sur-Richelieu, Carrefour Richelieu, 349-2651; Le-Marthe-sur-le-Lac, Les Promenades Deux-Montagnes, 491-5000; Repentigny, Galeries Rive-Nord, 582-5532. Copyright Canada, 1991. Sears Canada Inc.

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

30 000\$ d'amende pour une fraude de 7 millions

YVES BOISVERT

■ Paul Proteau, de Le Gardeur, a été condamné hier à 30 000\$ d'amende pour avoir participé à une fraude de sept millions de dollars dans le commerce de l'huile à chauffage.

Le juge Jacques Coderre, de la Cour du Québec, a pris en considération le fait que Proteau

n'était qu'un exécutant dans cette vaste fraude, et que les compagnies pétrolières qui ont été fraudées ont été remboursées.

Le procureur de la Couronne, Me Gontran Chamard, demandait une peine de trois ans de pénitencier pour Proteau, qui est âgé de 29 ans. Mais les «cerveaux» de l'opération, les frères Gaétan et Jean-Guy Gauthier, âgés de 41 et 46 ans, n'ont eux-mêmes écopé que d'une amende

de 30 000\$!

De surcroît, Proteau n'avait aucun antécédent judiciaire, tandis que Gaétan Gauthier avait purgé trois ans de prison pour avoir participé au sacage des installations de la Baie James, au début des années 70.

Les frères Gauthier avaient formé une compagnie appelée «les Pétroles Destico». Cette firme faisait le commerce de l'huile à chauffage.

En décembre 1987 et janvier 1988, les Gauthier achetèrent à crédit (par le biais de leur compagnie) d'importantes quantités de pétrole de quatre sociétés pétrolières. Cette huile fut revendue immédiatement au Canadien Pacifique, au prix de sept millions de dollars.

Avant même que les sociétés fraudées ne se rendent compte du stratagème, les frères Gauthier avaient pris la poudre d'escampette, sans régler la note, bien entendu... Ils vivaient dans le grand luxe au Venezuela. Proteau, lui, s'était enfui au Mexique.

Mais les frères Gauthier n'ont pu résister à la tentation de revenir au pays. Ils ont été épinglés

tous les deux au Québec, quelques mois après leur crime.

Proteau devait être arrêté... aux funérailles de la mère des Gauthier!

Proteau, un camionneur, s'occupait des opérations bancaires: faire faire des traites, transférer l'argent d'une banque à l'autre, etc. En un mot, blanchir l'argent de la fraude.

Fait exceptionnel pour une fraude de cette envergure, les Gauthier ont remboursé tout ce qu'ils avaient dérobé, y compris les intérêts sur ces sommes, et même les frais juridiques.

Proteau a six mois pour payer cette amende, à défaut de quoi il devra purger un an de prison.

**** ATTENTION ****

Vous êtes une personne amputée? Vous avez besoin d'aide?

Contactez-nous. **La Croix Brisée du Québec (514) 442-9999**

Le Centre de l'auto SJDS fait face à 52 chefs d'accusation

■ L'Office de protection du consommateur a intenté hier des poursuites en Cour du Québec contre le Centre de l'auto SJDS, son propriétaire et administrateur principal, Antoine Abboud, et trois gérants de service de succursale.

En tout, 52 chefs d'accusation pèsent sur l'entreprise et ses représentants.

Les accusés font face à 25 chefs de fausse représentation, 21 chefs pour absence d'évaluation écrite et six pour factures non conformes.

Les accusés sont soupçonnés d'avoir facturé à des automobilistes de très nombreuses pièces qu'ils n'avaient même pas installées.

Il semble que les employés de ces centres, à quelque occasion, allaient jusqu'à peindre

les vieilles pièces des voitures pour faire croire qu'elles avaient été remplacées.

Le Centre de l'auto SJDS, propriété de M. Abboud, est propriétaire de sept centres d'entretien Firestone dans la région métropolitaine. Ces accusations visent trois de ces sept centres, à savoir ceux qui se trouvent aux adresses suivantes:

— 2875 boulevard de la Concorde, à Laval;

— 4973 boulevard des Sources, à Pierrefonds;

— 7070 rue Sherbrooke Est, à Montréal.

De nombreux consommateurs se sont plaints des factures salées qu'ils recevaient en se rendant à ces centres de service. Certains, qui avaient des

problèmes de batterie, recevaient une facture pour un alternateur neuf... qui n'était même pas installé!

L'Office a envoyé de nombreuses voitures-témoins dans ces centres, et a pu constater que la facturation était illégale.

Devant «l'ampleur de la situation», l'OPC a demandé à la section des crimes économiques de la Sûreté du Québec de faire enquête. L'enquête criminelle suit son cours.

M. Georges-André Levac, porte-parole de l'OPC, conseille aux consommateurs de toujours exiger les vieilles pièces de leur véhicule, pour voir si elles ont effectivement été remplacées. Ils peuvent exiger une facture détaillée des réparations et il leur est conseillé de l'étudier attentivement.

Hausse des taxes de 6,4% à Pierrefonds

FLORIAN BERNARD

■ Inflation, récession, taxe sur les produits et services, hausse sans précédent des contributions à la CUM, telles sont les raisons invoquées par le maire de Pierrefonds, M. Marcel Morin, hier, pour expliquer une augmentation des taxes de 6,4 p. cent en 1991.

Sur un budget total de 48,9 millions, la ville devra verser 11,4 millions à la CUM, comparativement à 9,9 millions l'an dernier. Il s'agit d'une progression de 15,5 p. cent en une seule année. Le maire Morin a dénoncé cette situation en votant contre l'adoption du budget de la CUM, avant les Fêtes, et en réclamant, pour l'avenir, des rapports trimestriels sur l'évolution des dépenses.

Le coût d'enfouissement des déchets à la carrière Miron, propriété de la ville de Montréal, est un autre facteur d'inflation bud-

gétaire invoqué par le maire de Pierrefonds. En 1991, la facture passera de 1,1 million à 2,1 millions — le double — en raison de la fermeture de la carrière Meloche et de la hausse des coûts annoncée par Montréal.

Le taux de la taxe foncière globale passera donc de 2,02 \$ à 2,15 \$ par 100 \$ d'évaluation foncière en 1991, une progression de 13 cents ou 6,4 p. cent, dont 7 cents sont directement attribuables à la CUM.

La taxe d'affaires, établie en fonction de la valeur locative, passera de 11,4 à 12,7 p. cent. La taxe d'eau sera maintenue à 75 \$ par logement.

«Nous traversons une période difficile, a déclaré M. Morin, et si nous prenons en considération l'intention du gouvernement Bourassa de relier aux villes une partie de son propre déficit, l'avenir pourrait être encore plus sombre.»

Le maire a aussi souligné qu'il faut, dès maintenant, envisager les coûts qu'entraînera pour tous les citoyens la participation canadienne à la guerre contre l'Irak. Il y aura, selon lui, tôt ou tard, des retombées qui viendront aggraver les déficits des gouvernements locaux.

LE SOLDE

Brissson & Brissson

L'UNIQUE

5 jours seulement
les 22, 23, 24, 25, 26 janvier

1472, rue Sherbrooke ouest (coin Sherbrooke et Mackay) Tél.: (514) 937-7456

Nous vous échangeons ou vous remboursons tout achat si vous vous présentez à notre boutique dans les 3 jours qui suivent. Les certificats-cadeaux et les notes de crédit ne peuvent être utilisés pendant ce solde. Jeudi et vendredi: 9 h à 18 h. Samedi: 9 h à 17 h

L'union libre, prélude au mariage

Presse Canadienne
OTTAWA

■ La popularité des unions libres a grandi ces dernières années, mais les Canadiens ne boudent pas pour autant le mariage, révèlent les chiffres de Statistique Canada.

On constate plutôt qu'un nombre croissant de jeunes cohabitent dans ce qui est souvent considéré comme un prélude au mariage en bonne et due forme, un mariage «à l'essai», dirait-on.

D'après les données rendues publiques hier, le tiers des couples mariés âgés de 18 à 39 ans ont vécu ensemble avant de convoler en justes noces.

Environ 28 pour cent des Canadiens ont déjà vécu en union li-

bre, selon les données de l'agence fédérale, et 40 pour cent des gens âgés de 30 à 39 ans en ont fait l'expérience. Mais seulement 9 pour cent des Canadiens vivent présentement en union libre, tandis que 58 pour cent sont mariés et 32 pour cent, célibataires.

Le phénomène est le plus marqué au Québec, où le tiers des personnes qui ne sont pas mariées vivent en concubinage. C'est deux fois la proportion des provinces atlantiques, la partie du pays où les couples sont le moins susceptibles de vivre ensemble sans être mariés.

Statistique Canada a recueilli ses renseignements auprès de 13 500 Canadiens, entre les mois de janvier et mars 1990.

En bref

200 PERSONNES ÉVACUÉES

■ Près de 200 personnes ont été évacuées, hier soir, lors d'un incendie qui s'est déclaré dans un immeuble situé au 3, Westmount square. Six combattants du feu ont dû être hospitalisés, incommodes par l'épaisse fumée. Appelés vers 20 h 10, les pompiers de Westmount ont maîtrisé l'incendie moins d'une heure plus tard. Une enquête a été ouverte pour déterminer l'origine de ce sinistre qui a détruit un appartement du troisième étage. Les résidents évacués ont pu réintégrer leur logement vers 23 h.

A LONGUEUIL VOLEUR ARRÊTÉ

■ La police longueuilloise a appréhendé hier soir un homme de 27 ans armé d'un revolver et récupéré l'argent qu'il aurait volé vers 17 h 30, à la caisse populaire Carrefour Thérien, située au 760, chemin du Tremblay. Un second suspect, qui a fracassé les caisses derrière les comptoirs à l'aide d'une masse, était encore recherché en fin de soirée.

RESEAU DÉMANTELÉ

■ La Sûreté du Québec a indiqué avoir démantelé un réseau de receleurs, sur la Rive-Sud. Hier soir, les policiers ont arrêté sept personnes et saisi trois camions volés

avec leur chargement, lors d'une série de perquisitions effectuées à Longueuil, la Prairie et au Lac Brôme. Les suspects comparaitront à Longueuil aujourd'hui sous des accusations de vol et de recel. Ils auraient volé deux camions de la compagnie Ro-Na et un troisième, de location. Les véhicules contenaient des fournitures et des produits, d'une valeur de 40 000 \$, destinés à plusieurs quincailleries. Le vol a été commis près d'une brasserie, à Longueuil le 21 janvier. Un fusil à canon scié a aussi été saisi. L'opération policière a été menée par l'Unité contre les crimes économiques et des crimes contre la propriété, ainsi que des membres du groupe d'intervention et de l'escouade des moeurs de la Sûreté du Québec. Elle se poursuivait hier en fin de soirée.

CAISSIER BLESSÉ AUX JAMBES

■ Un caissier a été atteint de deux balles aux jambes, lors du vol du dépanneur Mélodie, situé au 5210, rue Saint-Denis, survenu hier vers 21 h 30. Les deux voleurs ont réussi à prendre la fuite. Ils seraient partis sans avoir pu voler le contenu du tiroir-caisse. L'employé du dépanneur, âgé d'environ 40 ans, a été conduit à l'hôpital Saint-Luc. Ses jours ne sont pas en danger. Une enquête a été ouverte par les policiers du poste de police du district 34.

Étude en Blanc idomo



Ensemble Bibliothèque/Pupitre

99⁹⁵

Pour 7 Jours Seulement!

LA VENTE SPÉCIALE COMMENCE VENDREDI!

Voici maintenant l'occasion attendue pour meubler ce bureau ou cette étude dont vous avez besoin. Chaque composante est facile à assembler et est emballée de façon compacte pour en faciliter le transport. Cette offre unique payer-emporter est valide jusqu'à épuisement des stocks.

Bibliothèque MELLOS
Les tablettes (une fixe, trois ajustables) permettent à la bibliothèque MELLOS un éventail diversifié d'applications. La MELLOS, au fini laminé blanc d'entretien facile, a une capacité de rangement surprenante.
28P x 80L x 166Hcm (11 x 31,5 x 65")

Pupitre 404
Un pupitre économique et pratique pour l'étudiant sérieux ou le jeune cadre. Le pupitre 404 est aménagé avec 2 tiroirs-classseurs et une tablette et offre une surface de travail et des rangements intéressants ainsi qu'un fini blanc durable.
58,5P x 120L x 74Hcm (23 x 47,5 x 29,25")

idomo
MEUBLES LTEE



MONTRÉAL
9090 Cavendish (514) 735-6425
Lun, Mar 10h30-18h
Mer à Ven 10h30-21h
Samedi 9h-17h

Les Québécois n'ont pas plus de maladies héréditaires que d'autres peuples

JEAN-PIERRE BONHOMME

Les Québécois, malgré la réputation qu'ils ont parfois, ne sont pas plus sujets aux maladies héréditaires que d'autres peuples d'Occident.

Certaines populations québécoises, surtout dans les secteurs relativement isolés de l'Est du Québec, souffrent bien, à cause du caractère endogène de leur reproduction, de certaines maladies spécifiques, mais cela ne prouve pas, au contraire, qu'elles sont tarées ou dégénérées.

Le directeur du Centre interuniversitaire de recherches sur les populations, M. Gérard Bouchard, de l'Université du Québec à Chicoutimi, en arrive à ces

conclusions après une dizaine d'années d'enquête multiforme.

M. Bouchard commentait hier le rapport annuel de SOREP, (Centre interuniversitaire de recherches sur les populations) dont il est le principal animateur. Il annonçait du même coup à *La Presse* le lancement par SOREP, dans quelques jours, et dans tout le Québec, d'un volume intitulé «L'Histoire d'un génome: le cas de l'Est du Québec». Cet ouvrage, a dit l'expert, est une synthèse des travaux de génétique réalisés sur notre population. Il indique, annonce-t-il déjà, que «notre population, malgré sa relative endogamie, n'est pas si homogène qu'on pense.»

Le SOREP réunit, dans le cadre d'un protocole de coopération, les universités

de Québec à Chicoutimi, Laval et McGill. Des professeurs de l'Université de Montréal collaborent également. L'organisme s'est donné un fichier-réseau de population (BALSAC) qui lui permet, depuis une dizaine d'années, de faire de la recherche sociologique et génétique. Le seul volet «de génétique humaine» a permis de réaliser 27 programmes de recherche interuniversitaires.

Il est vrai, explique M. Bouchard, qu'il existe certaines maladies «spécifiques» de nos populations. Par exemple, la population du Saguenay, qui tire presque tout son patrimoine génétique de la population de Charlevoix, souffre plus qu'ailleurs d'ataxie spastique.

Cela s'explique par la multiplication

«à grande vitesse» des gènes chez une population qui se reproduit beaucoup entre elle. Les caractéristiques particulières à chacun se répandent plus vite.

Mais, justement, l'envers de la médaille, c'est que les populations endogènes du Québec, surtout dans l'Est, sont protégées contre plusieurs maladies qui affectent les populations blanches d'Occident. C'est ainsi, par exemple, que nos populations sont épargnées par des maladies génétiques répandues en Occident, telles la phénylcétonurie (un retard chez l'enfant) ou la thalassémie (une maladie du système nerveux).

On peut dire en somme que nos populations «ne sont pas plus atteintes que d'autres populations blanches par des maladies héréditaires». Nos maladies

ont un certain caractère «spécifique», c'est tout.

Les Scandinaves, qui ne sont pas considérés comme tarés, poursuit le scientifique, ont autant de maladies «récessives» que les Québécois. Les Finlandais, par exemple, sont atteints d'une trentaine de maladies héréditaires qui leur sont propres. Par contre ils ont un faible taux de fibrose kystique.

Pour tout dire, l'étude des populations faites par SOREP, de la fin du 19e siècle à nos jours, «infirme» l'opinion selon laquelle la consanguinité a dégénéré notre population. Rien n'indique donc que l'«effet fondateur», cet homogénéisation de notre population d'avant la conquête, a produit une population tarée.

Une quarantaine de manifestations culturelles pour le 700e anniversaire de la Confédération suisse

LILY TASSO

Une horloge suisse sera offerte à Montréal par la Société Swatch, à l'occasion du 700e anniversaire de la Confédération helvétique, célébré cette année. Dressée place Berri, elle fera le décompte jusqu'au début de 1992, date à laquelle commenceront les célébrations du 350e anniversaire de Montréal.

Ce symbole de la technologie suisse fera en quelque sorte le lien entre deux événements majeurs qui seront accompagnés de manifestations tout au long de l'année et dans tous les domaines.

Le Canada compte 28 000 citoyens d'origine suisse dont 8000 établis au Québec. Pour eux comme pour tous les Québécois, le comité organisateur ayant à sa tête M. Marco Genoni, président d'Oerlikon Aérospatiale, a choisi de privilégier les activités culturelles.

«La Suisse, c'est beaucoup plus que le fromage et le chocolat», tentera-t-il de nous prouver en proposant une quarantaine d'activités: pièces de théâtre, concerts, spectacles, expositions, films, nous feront connaître divers aspects de la culture suisse.

Mais il y aura aussi des manifestations typiques, telle la marche marquant le début du careme, le 17 février, suivie du déjeuner traditionnel de soupe à la farine; la fête du lait avec musique et cortège d'animaux, le 10 août, à Coaticook; la Journée du marché aux oignons fin novembre; ou encore le souper traditionnel de choucroute au village de Sainte-Brigide, le 16 novembre. Sans oublier la fête de Saint-Nicholas, le 6 novembre, où est servi le souper traditionnel de Noël.

C'est toutefois la fête nationale de la Suisse, le 1er août, qui marquera le point culminant des festivités. Les Montréalais seront invités au lac des Castors du Mont-Royal pour célébrer ce 700e anniversaire au son des cors des Alpes avec orchestres, mets typiques et cortège aux lampions. D'autres

festivités auront lieu le 3 août dans la région de Sutton avec aussi des groupes folkloriques.

Des conférences sont prévues également, à Québec comme à Montréal, sur des sujets allant de 700 ans d'histoire aux transports, jusqu'à la gestion de production et modèles mathématiques, sans oublier la gastronomie et les vins suisses.

La Suisse étant le pays des institutions financières, la Chambre de Commerce du Montréal métropolitain a invité à son déjeuner-causerie du 16 avril, M. Jean Zwahlen, membre de la direction générale de la Banque nationale suisse. Il parlera de son institution et de la politique monétaire de son pays.

Précisons qu'en cette fin du mois de janvier, des films suisses sont présentés au Musée de la Civilisation, à Québec, où a lieu également une exposition suisse intitulée Face-a-Face, jusqu'au 20 février.

Le budget prévu pour toutes ses activités et d'autres est de 200 000 \$ dont 150 000 \$ ont été fournis par des entreprises suisses. Les deux paliers de gouvernement ont promis de donner le reste. Quant à la Ville de Montréal, elle a mis ses installations à la disposition des organisateurs.

D'autre part, une médaille souvenir en argent représentant un oiseau symbolisant la paix et la liberté, deux valeurs fondamentales de la Suisse. C'est une création de l'orfèvre montréalais Walter Schlupe.

Comme l'a rappelé M. Hermann Buff, consul général de Suisse, son pays qui s'étend sur environ 41 000 km carrés, est 37 fois plus petit que le Québec, avec le même nombre d'habitants. Ses 26 cantons et demi-cantons souverains invitent leurs ressortissants qui ont émigré de revenir célébrer avec eux ce 700e anniversaire. Certains vont jusqu'à leur offrir leur billet d'avion.

De plus, un échange culturel entre scouts permettra à une dizaine d'enfants moins favorisés de familles québécoises originaires de Suisse d'être invités à visiter le pays de leurs ancêtres.

La Chambre de Commerce exhorte à faire place aux communautés culturelles dans ses projets

LILY TASSO

La chambre de Commerce du Montréal métropolitain et les groupes ethnoculturels de la métropole devraient cesser de faire bande à part et essayer de fonctionner ensemble, afin de partager des intérêts et des projets communs.

C'est Yolene Jumelle, conférencière au déjeuner-causerie de cet organisme, hier, qui exhortait ainsi son auditoire formé de gens d'affaires. Chiffres et arguments à l'appui, elle a traité du développement économique de la région montréalaise et de la place des communautés ethno-culturelles dans ce développement. Un thème nouveau pour ceux qui l'écoutaient.

Cette juriste, actuellement commissaire à la Commission de l'Immigration et du statut de réfugié, est sensibilisée à la présence des communautés pour avoir été jusqu'à tout dernière-

ment vice-présidente du Comité consultatif de la CUM sur les relations interculturelles et interraciales.

À son avis, le partenariat est quasi inexistant dans le milieu des affaires entre la majorité et les gens venus d'ailleurs, qui représentent 37 p.c. de la population vivant sur le territoire de la CUM, selon le recensement de 1986, davantage aujourd'hui sans doute. Et cela malgré, dit-elle, l'existence d'une vingtaine de chambres de commerce et d'associations de gens d'affaires créées par ces derniers. Sans compter les établissements commerciaux: plus de 1400 qu'elle dénombre rien que dans sept communautés.

À cela, Mme Nycol Pageau-Goyette, présidente de la Chambre de Commerce, répond qu'elle a déjà commencé, depuis trois ans, à créer des liens avec tout ce monde.

Malgré cela, pour être représentative de l'ensemble des forces économiques de la région metro-

politaine, la Chambre de Commerce aurait un gros effort à faire, selon Mme Jumelle. Surtout si elle nourrit des ambitions internationales pour la métropole. Certes Montréal pourrait déjà être qualifiée de ville internationale en raison de sa composition ethnique.

Mais Mme Jumelle se demande si elle l'est vraiment dans ses structures organisationnelles et ses structures de pouvoir. Elle a l'impression d'avoir affaire à plusieurs solitudes et souhaite plus de solidarité pour assurer le développement économique que l'on sait indispensable.

Aussi plaide-t-elle vigoureusement en faveur de l'immigrant, qu'elle décrit comme un dur travailleur, motivé, ayant le sens de la ténacité et croyant à la réussite. Et elle rappelle à son auditoire que chacun est un immigrant d'une façon ou d'une autre, ne fût-ce que par ses ancêtres.

Pour terminer, elle invite la Chambre de Commerce à relever

les défis économiques en concevant une stratégie de redressement qui engagerait toutes les entreprises et les services publics, quelle que soit l'appartenance ethno-culturelle des participants. «Les règles du jeu dans le milieu des affaires sont autant la concurrence et la compétition que les alliances», insiste-t-elle.

Toujours soucieuse de faire tomber les barrières, Mme Jumelle souhaite la publication d'une «déclaration» du monde des affaires dans le domaine des relations interculturelles, à l'instar de celles qui ont déjà été formulées par la CUM, la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec. Elle va même jusqu'à offrir bénévolement ses services pour l'élaboration de cette déclaration.

Elle voudrait aussi que la Chambre de Commerce se dote d'une charte prévoyant la place des communautés ethno-culturelles dans le développement économique de la métropole. En mettant à contribution les gens d'affaires de ces communautés.

APCHQ PRÉSENTE EXPO HABITAT DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN.

Rénover ou construire sans problème?

NOUVEAU!
PROFITEZ DES SUBVENTIONS AUX ACHETEURS DE MAISONS NEUVES

DES RÉPONSES SUR MESURE!

Voulez-vous rénover ou construire votre maison? Venez consulter les vrais professionnels de l'habitation à Expo habitat. C'est le meilleur moment de l'année pour débiter la planification de vos projets de construction ou de rénovation. Visitez Expo habitat, c'est faire un tour complet et profitable du monde de l'habitation.

PEUT-ON CONSTRUIRE ET AMÉLIORER SON ENVIRONNEMENT?

HABITATION CLASSIQUE peut vous en donner une idée très précise avec la «Maison CLASSIQUE en harmonie avec son environnement». Cette maison est érigée et aménagée dans un grand parc présenté par l'Association Paysage Québec. Soyez à l'avant-garde et voyez comment en construisant aujourd'hui, vous pourrez contribuer à garder un environnement sain pour vos enfants. La Maison CLASSIQUE, un environnement comme l'aime.

PAR OÙ COMMENCER SA RÉNOVATION?

Vous songez à rénover? Partez du bon plan! Grâce à la Banque de Montréal et à la Société canadienne d'hypothèques et de logement, vous pourrez vous renseigner sur la «Rénovation évolutive» et vous assurer dès le départ, que vos rénovations seront à la mesure de vos désirs et de votre budget. Avec la collaboration du magazine Rénover et des Centres de Rénovation Unifol, vous pouvez même apporter vos plans pour les soumettre à nos experts de la Garantie rénovation de l'APCHQ.

DES IDÉES DE CUISINES ET SALLES DE BAINS?

Un nombre sans précédent d'exposants présentent l'éventail complet des produits disponibles sur le marché. En plus, Crane Canada et Les idées de ma maison vous offrent des Cliniques de consultation gratuites en aménagement et décoration de cuisines et salles de bains.

BESOIN DE PROS EN DÉCORATION?

La Galerie décoration a regroupé des décorateurs et des boutiques spécialisées qui vous offrent mille et une possibilités pour créer et embellir votre intérieur. Ils vous apportent des solutions auxquelles vous n'auriez jamais pensé, des réponses précises à chacune de vos préoccupations. Profitez sans frais de nos conseils en décoration et venez faire le plein de bons trucs et d'idées nouvelles. Une présentation de Décoration Chez soi.

S'ÉNRICHIIR PAR L'ENTRETIEN DE SA MAISON?

Au Centre-conseils Unifol, en collaboration avec Rénovation Bricolage, les experts de l'entretien vous indiqueront, à l'aide de démonstrations, comment permettre à votre maison de préserver sa plus-value avec les années. Prévenir plutôt que guérir. Appliquer cette règle à sa maison, c'est un peu comme accumuler de l'argent dans un compte de banque. Pratiquer l'entretien préventif, c'est s'enrichir.

CHERCHER-VOUS DES RÉFÉRENCES?

Vous cherchez un constructeur, la liste des maisons modèles, un entrepreneur en rénovation, un spécialiste pour les petits et grands travaux? Vous voulez savoir où se trouvent, dans votre

région, les experts en ces différents domaines. L'Ordinateur de la construction, présenté par la Fiducie Desjardins vous permet d'obtenir gratuitement la liste de ces professionnels qui œuvrent près de chez vous. Évitez de longues heures de recherche, tout est à la portée de la main.

OÙ ET QUI CONSULTER?

Au Carrefour d'information professionnelle de la Banque Nationale, des experts d'organismes reconnus répondront à toutes vos questions touchant l'accès à la propriété, l'énergie et le chauffage, l'aménagement extérieur et l'environnement. Vous avez devant vous des experts de l'habitation à qui poser toutes ces petites questions qui hantent votre esprit. C'est l'occasion unique de vous doter de tous les outils qui faciliteront toutes vos décisions.

Expo habitat, c'est l'événement-clé dans le domaine de l'habitation. Le seul salon qui vous assure des solutions concrètes sur toutes les facettes de vos projets de construction ou de rénovation, le seul salon qui a pour premier objectif de vous aider à prendre les meilleures décisions.

Expo 91 habitat
du Montréal Métropolitain

CHEZ BETTER RESTAURANT

SAUCISSES EUROPÉENNES ET BIÈRES IMPORTÉES

«Des saucisses de France, d'Allemagne, de Hongrie, de Yougoslavie et d'Autriche servies avec frites maison ou choucroute. Douces ou épicées, au paprika, à l'ail ou au curry, persillées et même farcies aux truffes et au porto, elles s'accompagnent bien d'une rafraîchissante bière importée.»

Montréal
4382, boul. Saint-Laurent
1310, boul. de Maisonneuve Est
1430, rue Stanley
160, rue Notre-Dame Est
5400, ch. de la Côte-de-Neiges

Saint-Sauveur
61, rue de la Gare
Brossard
6150, boul. Taschereau

SPÉCIAL DE JANVIER
Assiette de 3 saucisses
Debreziner, Weisswurst, Schublig, frites et choucroute
Café et profiteroles
Offre en vigueur jusqu'au 31 janvier 1991. Non monnayable.
Un coupon par client - Taxes en sus.

9,95 \$

Le salon des réponses en matière d'habitation

CRANE unifol Fiducie Desjardins BANQUE NATIONALE Notre banque nationale SCHL CMHC Question habitation, comptez sur nous HABITATION CLASSIQUE

unifol cjms 128 Banque de Montréal

PLACE BONAVENTURE 18 AU 27 JANVIER

BILLET: 8 00 \$ (TPS incluse)
7 00 \$ (TPS incluse) pour les 60 ans et plus, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

HEURES D'OUVERTURE:
12 h à 22 h du lundi au vendredi
11 h à 22 h samedi - dimanche
11 h à 20 h dimanche 27 janvier

